



EMPLOI - FORMATION

Octobre 2025

## LES ABANDONS DANS LES FORMATIONS SOCIALES

PARCOURS ET DIFFICULTÉS DES ÉTUDIANTS



[www.institutparisregion.fr](http://www.institutparisregion.fr)



# LES ABANDONS DANS LES FORMATIONS SOCIALES

## PARCOURS ET DIFFICULTÉS DES ÉTUDIANTS

Octobre 2025

### **L'INSTITUT PARIS REGION**

Campus Pleyad – Pleyad 4  
66-68 rue Pleyel  
93200 Saint-Denis  
Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49  
[www.institutparisregion.fr](http://www.institutparisregion.fr)

Directeur général : Nicolas Bauquet  
Département OREF : Claire Peuvergne, directrice de département  
Étude réalisée par Camille Bailly  
Avec la collaboration de Benoît Chardon  
N° d'ordonnancement : 50.24.02

*Crédit photo de couverture : Martine Doucet/ IStockphoto.com*

*En cas de citation du document, merci d'en mentionner la source :*

*Auteur (nom, prénom) / Titre de l'étude / L'Institut Paris Region / année*

**Remerciements** : Nous remercions les membres du Comité de pilotage. Pour l'État, Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Île-de-France : Adrien Ehlinger, Chef du Service des professions sociales, Département des certifications, et Pascale Henny, Chargée de mission au Service Développement des compétences. Pour la Région Île-de-France : Hervé Combaz, Adjoint à la Directrice générale adjointe du pôle Transfert, Recherche, Enseignement supérieur, sanitaire et social : Objectif Réussite ; Catherine Ladoy, Directrice des formations sanitaires et sociales, et Olivier Leray, Chargé de mission à la Direction des formations sanitaires et sociales.

Nous remercions également les services de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) pour leur appui à l'analyse des données des enquêtes Écoles.

Nous remercions les directrices et directeurs d'établissement, les responsables pédagogiques, les formatrices et formateurs, les différents acteurs de l'orientation, de l'emploi et de la formation ainsi que les étudiants rencontrés pour la richesse de nos échanges et leur confiance.

# Sommaire

|                                                                                                                                       |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Synthèse</b>                                                                                                                       | <b>5</b>  |
| <b>Introduction</b>                                                                                                                   | <b>6</b>  |
| <b>Emploi et formation dans le secteur social</b>                                                                                     | <b>8</b>  |
| 1 - Le travail social : un secteur en tension                                                                                         | 8         |
| 2 - Les formations du travail social : niveaux et parcours de formation                                                               | 10        |
| 3 - Effectifs et évolution d'une promotion d'étudiants                                                                                | 12        |
| 3.1 - Promotions d'inscrits en formation d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé et d'éducateur de jeunes enfants       | 13        |
| 3.2 - Promotions d'inscrits en formation d'accompagnant éducatif et social                                                            | 10        |
| <b>Les abandons dans les formations sociales du supérieur (ASS, ES, EJE) : entre difficultés de parcours et obstacles individuels</b> | <b>20</b> |
| 1 - L'orientation incertaine, facteur d'abandon                                                                                       | 20        |
| 1.1 - Une connaissance du travail social qui fait défaut                                                                              | 20        |
| 1.1.1 - Une orientation à travailler                                                                                                  | 20        |
| 1.1.2 - Des métiers et formations qui doivent gagner en visibilité                                                                    | 21        |
| 1.1.3 - Des initiatives locales et des dispositifs d'aide à l'orientation à faire connaître                                           | 23        |
| 1.2 - Un choix qui n'en est pas un : l'orientation sans vocation pour le métier                                                       | 24        |
| 1.2.1 - Des orientations d'attente au détriment des formations sociales                                                               | 24        |
| 1.2.2 - De plus en plus de choix indifférenciés                                                                                       | 25        |
| 1.2.3 - L'émergence de nouveaux parcours                                                                                              | 25        |
| 1.3 - Connaître la réalité des études et du travail social : un atout contre les abandons                                             | 26        |
| 1.3.1 - Les étudiants en réorientation et en reprise d'études plébiscités par les établissements                                      | 26        |
| 1.3.2 - Les expériences dans le secteur social : signes d'un engagement réfléchi                                                      | 27        |
| 2 - Le parcours de formation : l'exigence des enseignements exigeants et l'épreuve du terrain, sources de doutes                      | 29        |
| 2.1 - Une plus grande hétérogénéité des profils scolaires                                                                             | 29        |
| 2.1.1 - Un élargissement du vivier de candidats                                                                                       | 29        |
| 2.1.2 - Des questionnements sur le niveau global des élèves                                                                           | 32        |
| 2.1.3 - Un accompagnement pédagogique renforcé                                                                                        | 32        |
| 2.2 - Les stages : la découverte de réalités éprouvantes                                                                              | 33        |
| 2.2.1 - Un secteur en tension : des répercussions sur les possibilités de stage                                                       | 33        |
| 2.2.2 - Des structures sous tension : la confrontation à la perte de sens, une désillusion par rapport aux conditions d'exercice      | 34        |
| 2.2.3 - Une réflexion à mener avec les employeurs                                                                                     | 35        |
| 3 - Les difficultés individuelles : entre précarité croissante et vulnérabilité psychosociale                                         | 37        |
| 3.1 - La difficile situation personnelle des étudiants                                                                                | 37        |
| 3.2 - Un accompagnement de plus en plus individualisé                                                                                 | 38        |
| 3.3 - Le développement de l'apprentissage : une réponse aux difficultés économiques des étudiants                                     | 40        |

|                                                                             |    |
|-----------------------------------------------------------------------------|----|
| 3.3.1 - Des formations adaptées à l'apprentissage .....                     | 40 |
| 3.3.2 - Un dispositif qui ne peut pas être proposé à tous les profils ..... | 41 |
| 3.3.3 – Des dynamiques d'interruption différentes .....                     | 42 |

|                                                                                                   |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Le DE AES : des élèves aux profils spécifiques qui les<br/>prémunissent des abandons</b> ..... | <b>44</b> |
| <b>1 - Des élèves plus âgés et plus expérimentés</b> .....                                        | <b>44</b> |
| <b>2 - Une reprise de confiance à accompagner</b> .....                                           | <b>46</b> |

|                         |           |
|-------------------------|-----------|
| <b>Conclusion</b> ..... | <b>48</b> |
|-------------------------|-----------|

|                     |           |
|---------------------|-----------|
| <b>Annexe</b> ..... | <b>49</b> |
|---------------------|-----------|

# Synthèse

Cette étude menée par l'Observatoire régional de l'emploi et de la formation (OREF) dans le cadre des travaux de l'Observatoire régional des formations sanitaires et sociales qui réunit l'État (Drieets Île-de-France, Agence régionale de santé) et la Région Île-de-France, s'inscrit en continuité des constats nationaux du Livre blanc du travail social. Elle met en lumière les causes principales des abandons dans les formations d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé, d'éducateur de jeunes enfants et d'accompagnant éducatif et social. L'analyse de différents indicateurs confirme d'abord la tension croissante dans un secteur social et médico-social pourtant essentiel, marqué par un déficit d'attractivité. Des entretiens réalisés auprès de divers acteurs de la formation et d'étudiants permettent ensuite d'éclairer les dynamiques qui mènent à des abandons du parcours de formation.

Ces dernières années, les profils des étudiants des formations sociales de niveau supérieur ont évolué. Plus jeunes, ils sont nombreux à ne pas avoir d'expérience préalable du secteur, rendant la confrontation aux réalités du terrain plus difficile. Le nombre de bacheliers professionnels et technologiques au sein de ces formations a également augmenté. Ces néo-bacheliers sont souvent moins préparés aux exigences des études supérieures, tant sur le plan académique que méthodologique, ce qui peut freiner leurs parcours. Les établissements répondent à ces évolutions en adaptant les dispositifs d'accueil et d'accompagnement dès l'entrée en formation.

L'orientation des lycéens vers ces formations pose actuellement question. La méconnaissance des métiers du social et de leurs formations contribue à des orientations peu construites, renforçant les risques d'abandon. Nombreux sont ceux qui arrivent dans ces formations par choix secondaire ou par défaut, ce qui fragilise leur engagement dans le parcours de formation et les dynamiques d'apprentissage au sein des établissements. Il apparaît essentiel de renforcer l'information et la sensibilisation à ces métiers dès le lycée et de soutenir les initiatives locales d'immersion dans le secteur ou dans les formations qui se développent.

En parallèle de ces évolutions, les conditions de vie des étudiants semblent constituer un frein à la poursuite des parcours. Les contraintes financières pèsent lourdement sur le quotidien de certains étudiants, notamment en Île-de-France où l'accès aux services universitaires est souvent limité pour ces étudiants qui ne partagent pas de proximité géographique avec les campus universitaires. Dans ce contexte, le recours à l'apprentissage est en augmentation et semble préserver des difficultés économiques à l'origine de certains abandons. Les établissements sont également confrontés à une montée des problématiques d'ordre psychosocial, rendant les étudiants plus vulnérables aux réalités complexes du travail social. Ceci s'ajoute aux difficultés rencontrées face aux conditions de travail dégradées observées sur les terrains de stage, qui amènent les étudiants à questionner leur engagement dans ce secteur.

En comparaison, les élèves des formations d'accompagnant éducatif et social, qui sont en moyenne plus âgés et plus expérimentés professionnellement, présentent davantage de difficultés liées à leur niveau de formation et de difficultés d'ordre personnel. Si les établissements développent leur accompagnement des premières par des remises à niveau ou des groupes de soutien, les interruptions en raison des secondes leur paraissent stables dans le temps.

Face à ces différents constats, les établissements de formation renforcent le suivi individualisé de leurs étudiants. Ils développent des dispositifs qui visent à consolider les acquis pédagogiques et incluent de plus en plus fréquemment le soutien psychologique et social. Cependant, cet accompagnement est coûteux en termes de temps et de ressources humaines, et nécessite un engagement fort des différents acteurs du secteur pour faciliter l'accès et l'information de ces étudiants aux différents dispositifs d'aide existants.

Les abandons dans les formations sociales sont actuellement le reflet des difficultés vécues dans le secteur du travail social par les structures et les professionnels. Pour endiguer la baisse d'attractivité des métiers et des formations de ce secteur, il apparaît indispensable de repenser l'orientation des étudiants, notamment en renforçant les synergies avec les autres filières de l'accueil et du soin, et de soutenir le développement des initiatives portées par les établissements de formation au travail social pour s'ajuster au mieux aux problématiques de leurs étudiants.

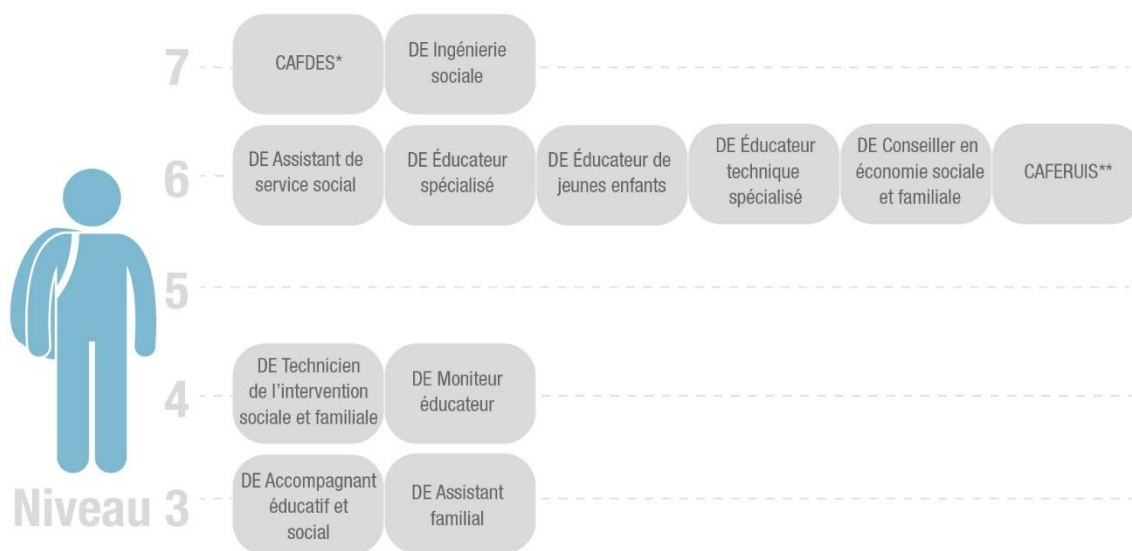
# Introduction

Les métiers du travail social connaissent une baisse d'attractivité depuis plusieurs années, qui s'est accentuée depuis la crise sanitaire. Le livre blanc du Haut Conseil du travail social (HCTS)<sup>1</sup> a alerté les pouvoirs publics en 2023 en dressant le portrait sans précédent des difficultés du secteur. Il rappelle le caractère essentiel des travailleurs sociaux dans le bon fonctionnement de notre société, leurs interactions nombreuses avec les professionnels de diverses institutions (santé, éducation, insertion, etc.) et la nécessité de revaloriser ces métiers confrontés à de multiples défis sociétaux : aller vers, précarisation, virage inclusif, transition numérique, vieillissement de la population, parmi d'autres. Face à la nécessité de recruter une nouvelle génération de travailleurs sociaux dans ces métiers en tension, l'attractivité des formations, la sécurisation des parcours d'études et des conditions de stage y apparaissent essentielles.

Pour répondre au déficit de professionnels sur le terrain, le Schéma régional des formations sanitaires et sociales (SRFSS) 2023-2028 de la Région Île-de-France porte un axe fort sur l'augmentation du nombre de diplômés<sup>2</sup>. Les formations sociales visent à préparer des professionnels mettant en œuvre, chacun avec les spécificités de leur diplôme, les principes du travail social : « contribuer à permettre l'accès des personnes à l'ensemble des droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale et à exercer une pleine citoyenneté. Dans un but d'émancipation, d'accès à l'autonomie, de protection et de participation des personnes, le travail social contribue à promouvoir, par des approches individuelles et collectives, le changement social, le développement social et la cohésion de la société. Il participe au développement des capacités des personnes à agir pour elles-mêmes et dans leur environnement<sup>3</sup> ». Les formations relevant du périmètre du SRFSS (figure 1) permettent l'obtention de diplômes d'État et de certificats allant du niveau 3 (niveau CAP et ex-BEP) au niveau 7 de formation (niveau bac +5, master 2). Des réformes ont eu lieu ces dernières années pour réviser l'architecture de ces diplômes et requalifier leurs niveaux<sup>4</sup>.

Si de nouvelles places de formation à ces métiers continuent d'être ouvertes, la volonté d'accompagner la réussite des étudiants est au cœur du schéma. Toutefois, face à un taux croissant d'interruptions définitives ces dernières années, l'investigation des motifs d'abandon de formation et des initiatives permettant de les limiter apparaît nécessaire pour mener à bien cet objectif.

**Figure 1. Niveaux des formations sociales du périmètre du SRFSS**



\* Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement

\*\* Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale

© L'INSTITUT PARIS REGION 2025 - Picto ©123rf / Leremy  
Source : Institut Paris Region - OREF



<sup>1</sup> Haut Conseil du travail social. (2023). Livre blanc du travail social. Consulté en ligne sur [Livre blanc 2023 du travail social | solidarites.gouv.fr](https://solidarites.gouv.fr/) | Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles

<sup>2</sup> Région Île-de-France. (2023). Schéma régional des formations sanitaires et sociales (SRFSS) 2023-2028. [Le Schéma régional des formations sanitaires et sociales 2023-2028 | Région Île-de-France](#)

<sup>3</sup> Code de l'action sociale et des familles, article D142-1-1.

<sup>4</sup> Décret n°2018-734 du 22 août 2018 [Décret n° 2018-734 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social - Légifrance](#)

La méthode de cette étude qualitative repose sur des entretiens semi-dirigés auprès de responsables d'établissements, de responsables pédagogiques, d'étudiants en formation et d'acteurs engagés dans l'emploi, la formation et l'orientation des métiers du travail social (voir annexe). L'étude s'appuie également sur l'analyse quantitative des données de l'enquête de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) sur les établissements de formation au travail social (EFTS)<sup>5</sup>. Si les abandons augmentent dans les formations sociales ces dernières années, les motifs sont multiples et varient selon l'année de formation, le niveau de formation et les parcours individuels et académiques des étudiants. Ces interruptions définitives peuvent survenir tout au long du parcours de formation et relèvent d'erreurs d'orientation, de la confrontation aux réalités de la formation et du métier visé, notamment lors des stages, mais aussi de difficultés psychosociales et financières, de plus en plus prégnantes. L'ajout des formations sociales de l'enseignement supérieur à la plateforme Parcoursup a permis d'en augmenter la visibilité et a amené une plus grande diversité de candidats, nécessitant de repenser l'intégration au sein de ces formations. L'accompagnement individuel s'est renforcé et les établissements commencent à en voir les bénéfices. Le développement de l'apprentissage est de plus en plus souvent envisagé comme une solution pour lutter contre la précarité des étudiants.

L'étude porte sur les étudiants des diplômes d'État de niveau 6 d'Assistant de service social (DE ASS), d'éducateur spécialisé (DE ES), d'Éducateur de jeunes enfants (DE EJE) et ceux du diplôme d'État de niveau 3 d'Accompagnant éducatif et social (DE AES). Les formations d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé et d'éducateur de jeunes enfants sont accessibles après le baccalauréat et se déroulent en 3 ans ; celle d'accompagnant éducatif et social est accessible sans diplôme et s'effectue en 9 à 24 mois selon les établissements. Les dynamiques sous-tendant les abandons dans les trois formations du supérieur se distinguent de celles observées dans la formation d'accompagnant éducatif et social, en raison de la durée de formation, du profil des étudiants et de leurs motivations à exercer ces métiers. L'analyse spécifique des abandons des étudiants du DE AES fait donc l'objet d'une partie à part.

Ce travail est porté par l'Observatoire régional de l'emploi et de la formation (OREF), sous l'égide de la Drieets Île-de-France et du Conseil régional d'Île-de-France, dans le cadre l'Observatoire des formations sanitaires et sociales instauré par le dernier SRFSS.

---

<sup>5</sup> DREES, enquête sur les écoles de formation aux professions du sanitaire et du social, 2017-2023.

# Emploi et formation dans le secteur social

## 1. Le travail social : un secteur en tension

Les employeurs du secteur social font face à un marché du travail en tension, qualifiée de très forte pour les professionnels de l'action sociale à extrême pour les éducateurs spécialisés, les intervenants socio-éducatifs, les aides à domicile et les auxiliaires de vie (figure 2). Ceci s'explique notamment par le manque de main d'œuvre disponible et par une certaine intensité des embauches, en partie due au manque de persistance dans le poste des professionnels (*turn-over*) et aux difficultés psycho-sociales croissantes dans la population depuis la crise sanitaire de Covid-19. Le lien emploi-formation sur ces métiers est fort, ce qui signifie qu'il faut être diplômé pour exercer les fonctions d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé ou d'éducateur de jeunes enfants ; malgré cela, face au déficit de professionnels disponibles, certaines structures recourent à des personnes non diplômées pour effectuer des missions similaires, prenant le risque d'exposer des professionnels peu ou pas formés à de trop grandes responsabilités et dévalorisant par ce fait les diplômes du travail social. L'objectif sous-jacent est parfois d'obtenir la certification par Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) après quelques années sur le terrain. En Île-de-France, 5 230 projets de recrutements pour les éducateurs spécialisés et intervenants socio-éducatifs sont prévus en 2025 ; près de 70 % sont anticipés difficiles par les employeurs<sup>6</sup> en raison d'un nombre de candidatures insuffisant, de l'urgence des recrutements face aux problématiques croissantes de précarité des publics et de la concurrence créée de fait entre établissements. Cette part est de 50 % pour les 2 730 projets de recrutement de professionnels de l'action sociale, dont relèvent les assistants de service social. Pour répondre à ce manque de main d'œuvre, le SRFSS porte la volonté de diplômer plus d'étudiants et de soutenir les initiatives visant à endiguer les abandons en cours de formation.

Figure 2. (a à c) : Les tensions sur le marché du travail dans le secteur social

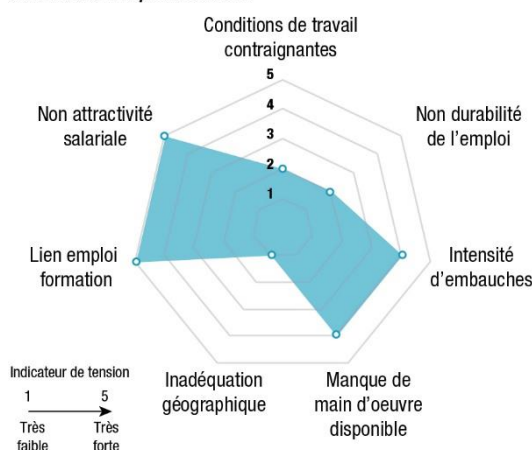
Figure 2.a.

### Les tensions sur le marché du travail pour la famille professionnelle des éducateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs en Île-de-France (FAP 2021)

Indicateur principal : tension extrême



Indicateurs complémentaires :



© L'INSTITUT PARIS REGION 2025  
Source : France Travail - Dares, métiers en tension, 2023  
Traitements : L'Institut Paris Region - OREF

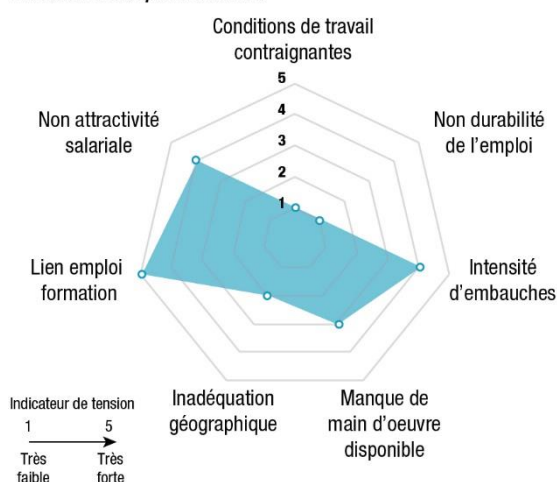
Figure 2.b.

### Les tensions sur le marché du travail pour la famille professionnelle des professionnels de l'action sociale en Île-de-France (FAP 2021)

Indicateur principal : tension très forte



Indicateurs complémentaires :



© L'INSTITUT PARIS REGION 2025  
Source : France Travail - Dares, métiers en tension, 2023  
Traitements : L'Institut Paris Region - OREF

<sup>6</sup> France Travail. (2025). Enquête besoins en main d'œuvre. (Enquête auprès des employeurs, hors administration de l'État et entreprises publiques)

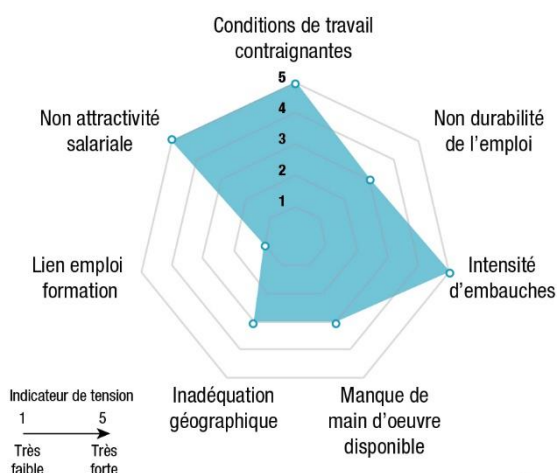
Figure 2.c.

## Les tensions sur le marché du travail pour la famille professionnelle des aides à domicile et auxiliaires de vie en Île-de-France (FAP 2021)

Indicateur principal : tension extrême



Indicateurs complémentaires :



© L'INSTITUT PARIS REGION 2025  
Source : France Travail - Dares, métiers en tension, 2023  
Traitements : L'Institut Paris Region - OREF



La santé humaine et l'action sociale constituent le deuxième secteur projetant le plus de recrutements en 2025 en Île-de-France. Si cela laisse envisager que les jeunes professionnels ont des opportunités d'emploi, la fidélisation des professionnels demeure problématique du fait de la dégradation des conditions de travail du secteur. Une étude récente de la DREES met en avant les trajectoires des professionnels du social ayant pris leur poste en 2011 ou en 2012 et ayant exercé au moins deux années consécutives<sup>7</sup> : 9 ans après, en 2021, seulement 37 % des assistants de service social exerçaient toujours cette profession, 17 % exerçaient une autre profession sociale et 3 % exerçaient une profession de santé. La profession d'éducateur de jeunes enfants semble particulièrement impactée par ces changements de carrière puisqu'après 4 ans ils sont moins de la moitié à exercer encore la profession (47 %). Après 9 ans d'exercice, 29 % sont encore éducateurs de jeunes enfants, 17 % ont évolué vers d'autres professions sociales et 2 % vers des professions de santé. Les éducateurs spécialisés étaient 51 % à exercer la même profession, ce qui constitue le taux de maintien le plus élevé des professions sociales, 15 % à exercer une autre profession sociale et 2 % une profession de santé. Une étude plus spécifique des éducateurs spécialisés montre que les professionnels ayant des rémunérations plus faibles sont plus susceptibles de quitter la profession pour aller vers des postes plus rémunérateurs<sup>8</sup>.

Avec le vieillissement de la population et le virage domiciliaire qui s'opère, les métiers d'aides à domicile et d'auxiliaires de vie, accessibles aux personnes ayant de faibles niveaux de qualification, souffrent d'un manque d'attractivité financière et de conditions de travail difficiles (charge physique, déplacements, isolement) (figure 2.c). Les employeurs anticipent 7 020 projets de recrutement en 2025 pour ces métiers, auxquels prépare notamment la formation d'accompagnant éducatif et social. 73,4 % de ces projets sont jugés difficiles, ce qui classe cette famille professionnelle à la troisième place des projets les plus difficiles en Île-de-France. Bien que les projets de recrutement soient nombreux, les difficultés de fidélisation des professionnels amènent à réitérer fréquemment le processus de recrutement, créant des tensions. Après 9 ans d'activité, les aides médico-psychologiques, métier auquel prépare le DE AES, sont 45 % à exercer encore cette profession ; 9 % ont évolué vers d'autres professions du social et 13 % vers des professions

<sup>7</sup> DREES. (2024). Données sur les trajectoires de carrière de l'ensemble des professionnels du social, par profession. *Champ : France entière ; Source : Panel tous salariés*

<https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/trajectoires-de-carriere-des-professions-sociales/information/>

<sup>8</sup> Poulain J. (2025). Éducatrices spécialisées : neuf ans après l'entrée dans la profession, une sur deux a quitté le métier. *DREES, Études et Résultats*, 1329.

sanitaires<sup>9</sup>. Les aides-médico-psychologiques ayant débuté à un âge intermédiaire exercent fréquemment cette profession 9 ans après, alors que les plus jeunes, plus souvent plus diplômés, sont plus nombreux à s'être réorientés. Malgré le lien emploi-formation relativement faible dans ces métiers (il n'est pas nécessaire d'être diplômé pour exercer), notamment en comparaison avec les métiers de l'action sociale et de la socio-éducation présentés ci-dessus, il apparaît indispensable de former des accompagnants éducatifs et sociaux afin de répondre à la montée de la professionnalisation des métiers du prendre soin, et notamment au domicile, et aux exigences de reconnaissance de ces professionnels<sup>10</sup>. Il apparaît d'autant plus important de mailler l'offre de formation sur l'ensemble du territoire francilien que le radar de tension fait état d'une inadéquation géographique entre le lieu de résidence des professionnels et celui des personnes ayant besoin d'accompagnement au domicile ; c'est également le cas pour les formés, et notamment les demandeurs d'emploi qui se forment à ces métiers, et les personnes accompagnées<sup>11</sup>. Tous ces facteurs participent au fort niveau de tension observé.

## 2. Les formations du travail social : niveaux et parcours de formation

Les compétences en matière d'établissement de la carte des formations, d'agrément des établissements, de contrôle pédagogique et de certification sont partagées entre la Drieets, la Région académique et le Conseil régional<sup>12</sup>. Les diplômes du travail social sont des formations professionnalisantes, basées depuis leur création sur l'alternance de périodes d'enseignements théoriques et de périodes de pratique professionnelle encadrées. La durée des stages varie selon les diplômes préparés et les années de formation (tableau 1).

**Tableau 1. Répartition des heures d'enseignement théorique et de formation pratique dans les diplômes d'État étudiés**

|                                    | Enseignement théorique | Formation pratique |
|------------------------------------|------------------------|--------------------|
| DE Assistant de service social     | 1740 h                 | 1820 h             |
| DE Éducateur de jeunes enfants     | 1500 h                 | 2100 h             |
| DE Éducateur spécialisé            | 1450 h                 | 2100 h             |
| DE Accompagnant éducatif et social | 525 h                  | 840 h              |

Source : Direction générale de la cohésion sociale

À la rentrée 2018, cinq diplômes d'État du travail social, dont les DE ASS, DE ES et DE EJE, ont été modifiés pour définir un socle commun de compétences et de connaissances et leur conférer le grade de licence<sup>13</sup> (figure 3). Ceci s'inscrit dans une volonté de faciliter la construction du parcours professionnel des travailleurs sociaux tout au long de leur vie. En 2016, les DE d'aide médico-psychologique et DE d'auxiliaire de vie sociale ont été intégrés au DE AES comportant différentes spécialités (accompagnement à la vie à domicile, en structure collective ou accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire). Depuis 2021, le DE AES est devenu un seul diplôme AES qui « atteste des compétences nécessaires pour réaliser des interventions sociales au quotidien, visant à accompagner les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie, quelles qu'en soient l'origine ou la nature »<sup>14</sup>.

Les modalités d'accès aux trois formations de l'enseignement supérieur nécessitent la constitution d'un dossier sur la plateforme Parcoursup pour les formations initiales, en voie scolaire ou en apprentissage, complété d'un entretien d'admissibilité réalisé par les établissements de formation. Pour les candidats de la formation continue, qu'elle soit financée par des dispositifs employeurs, ceux de la formation des demandeurs d'emploi ou ceux des transitions professionnelles, un dépôt de dossier et un entretien de sélection sont nécessaires. Le grade de licence conféré par l'arrêté de 2018, offre un niveau de formation mais pas un diplôme de licence ; de nombreux établissements proposent donc en complément du diplôme d'État la préparation d'un diplôme de licence universitaire (sciences de l'éducation, intervention sociale...) en partenariat avec une université du territoire. Les cours sont intégrés à la formation et dispensés dans les

<sup>9</sup> Poulain, J. (2024). Aides médico-psychologiques : sept ans après l'entrée dans la profession, une sur deux a quitté le métier. *DREES, Études et Résultats*, 1314.

<sup>10</sup> Interview de Jolly, C., Kouati, H. et Ahriz, A. (2024). En Île-de-France, les aides à domicile seront le métier le plus en tension. *Les Cahiers de L'Institut Paris Region*, 182.

<sup>11</sup> Baïlly, C. et Bouvard, C. (In press). La formation des demandeurs d'emploi en Île-de-France : De l'entrée en formation au retour à l'emploi, enjeux et perspectives des parcours. *L'Institut Paris Region*.

<sup>12</sup> Carotti, S. (IGÉSR) et Le Morvan, F. (IGAS). (2022). La certification des diplômes du travail social par les services déconcentrés de l'État. *Inspection générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR), Inspection générale des affaires sociales (IGAS)*.

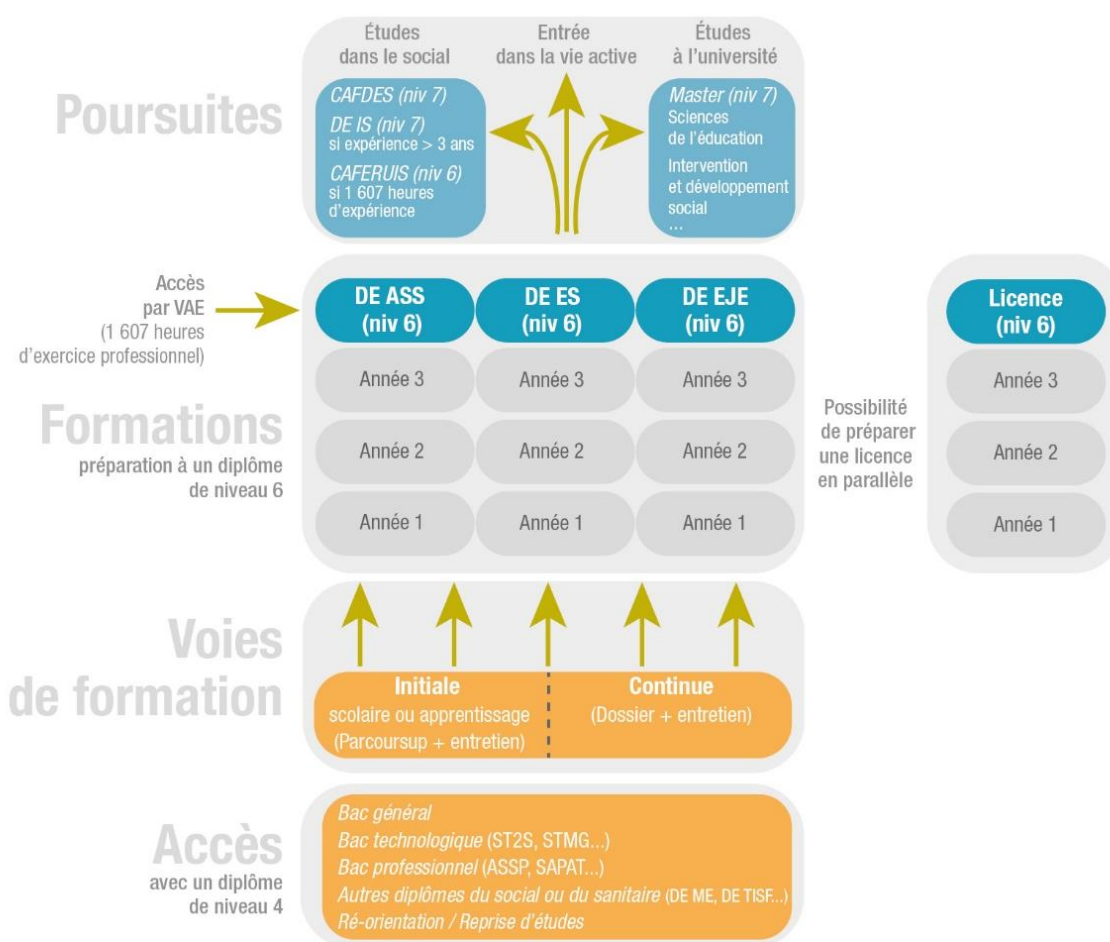
<sup>13</sup> Décret n° 2018-734 du 22 août 2018 [Décret n° 2018-734 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social - Légifrance](#)

<sup>14</sup> Décret n° 2021-1133 du 30 août 2021 [Décret n° 2021-1133 du 30 août 2021 relatif au diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social - Légifrance](#)

locaux des EFTS. Cette disposition facilite l'accès en master pour les étudiants qui souhaiteraient poursuivre une formation universitaire.

En raison du double diplôme, les étudiants s'acquittent de frais d'inscription universitaires et de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) mais bénéficient encore trop peu des services universitaires (logement, services de santé, restauration, équipements sportifs)<sup>15,16</sup> (voir partie 2, 3). Ceci s'explique notamment par la distance qui les sépare des sites universitaires, par le peu de lisibilité de ces services pour les étudiants des EFTS mais aussi par leur manque de sentiment d'appartenance à la communauté universitaire.

Figure 3. Parcours de formation des étudiants qui préparent un DE ASS, ES ou EJE



© L'INSTITUT PARIS REGION 2025 - Picto ©123rf / Jeremy  
Source : Institut Paris Region - OREF



L'accès au DE AES ne nécessite pas de prérequis de diplôme. Toutefois une certaine maîtrise de la langue et de l'écrit est nécessaire pour pouvoir appréhender les épreuves de certification. Les candidats sont admis après avoir déposé un dossier et réalisé un entretien avec un jury de l'établissement. Les titulaires d'un diplôme ou d'un titre professionnel du secteur social ou sanitaire<sup>17</sup> sont admis de droit et passent un entretien de positionnement auprès de l'EFTS. Le DE AES est un diplôme de niveau 3 (niveau CAP et ancien BEP) qui permet de poursuivre sa formation vers d'autres diplômes de niveau 4 (bac) du social ou du sanitaire<sup>18</sup>.

<sup>15</sup> De Berny, C. (In press). Les étudiants des formations paramédicales et sociales en Île-de-France : Enquête sur leurs conditions de vie en 2024. L'Institut Paris Region.

<sup>16</sup> FNEMS. 2023. Vécu et ressenti des étudiants en formation du travail social bac +3. Rapport d'enquête [Microsoft Word - Rapport FNEMS 2023 Vécus et Ressentis des étudiant.e.s](#)

<sup>17</sup> Par exemple : bac professionnel accompagnement, soins et services à la personne (ASSP), CAP petite enfance, titre professionnel d'assistant de vie aux familles (ADVF), etc.

<sup>18</sup> Par exemple : diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale (DE TISF), diplôme d'État d'aide-soignant (DE AS), diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture (DE AP), etc.

### 3. Effectifs et évolution d'une promotion d'étudiants

Le constat d'une baisse d'attractivité des formations sociales et d'une augmentation des abandons était établi en 2023 dans le SRFSS francilien. Les données des parcours des promotions d'étudiants entrés en formation en 2020 sont analysées dans cette partie à partir des données des enquêtes Écoles de la DREES<sup>19</sup>. Lorsqu'ils sont identifiables, des indicateurs sur les effectifs diplômés sont présentés (figure 4). Les taux d'abandon sont calculés selon la méthode présentée dans l'encadré 1.

#### Encadré 1. Méthode de calcul des taux d'abandon

Les abandons sont définis comme des interruptions de formation en cours d'année signalées comme définitives par les EFTS (abandons, changement d'établissement, exclusion, etc.). Les effectifs sont présentés par formation, tous établissements franciliens confondus. Pour cette étude, les mobilités entre régions sont jugées minimales et équilibrées entre sortants et entrants. Les mobilités entre établissements franciliens ne sont pas identifiables avec les données disponibles.

La méthode de calcul des taux d'abandon par année de formation est une estimation reprenant une formule élaborée par la DREES en 2023<sup>20</sup>. Une formation peut débuter en janvier (session A) ou en septembre (session B). La formation des élèves inscrits en session A se déroule sur toute l'année (premier et second semestre) tandis que celle des inscrits en session B est à cheval sur deux années (premier semestre en année N ; second semestre en année N+1). L'enquête « Écoles » comptabilise les abandons par semestre, mais elle ne permet pas d'identifier à quelle rentrée les abandons font références. À titre d'exemple, on ne sait pas si un abandon en première année enregistré au mois de février 2020 correspond à un élève inscrit en première année en janvier 2020 ou à un élève inscrit en première année en septembre 2019. La DREES propose de répartir les abandons en pondérant par le nombre d'inscrits à chaque session. Ce qui donne, en notant  $AP(N)$  le nombre d'abandons de la promotion en année N,  $I$  le nombre d'inscrits,  $x$  l'année de formation et  $S1/S2$  les semestres de formation :

$$AP_x(N) = A_x^{S2}(N) + A_x^{S1}(N) \frac{I_x^{S1}(N)}{I_x^{S1}(N) + I_x^{S2}(N-1)} + A_x^{S1}(N+1) \frac{I_x^{S2}(N)}{I_x^{S2}(N) + I_x^{S1}(N+1)}$$

Le taux d'abandon par promotion correspond à la somme des abandons de la promo pour chaque année de formation rapportée au nombre d'inscrits en première année. Ce qui donne, en notant  $TAP(N)$  le taux d'abandon de la promotion N et en supposant que la formation s'étale sur 3 ans :

$$TAP(N) = \frac{AP_1(N) + AP_2(N+1) + AP_3(N+2)}{I_1(N)}$$

Certaines formations proposent deux sessions au cours de l'année (inscription en janvier ou en septembre). Les données sur les abandons sont collectées de façon agrégées et ne permettent pas de déterminer la session d'origine des abandons. Par exemple, si des abandons sont observés entre janvier et juin de l'année N, ils concernent soit des élèves inscrits en session 2 de l'année N-1 qui terminent leur second semestre, soit des élèves inscrits en session 1 de l'année N qui débutent leur premier semestre. Il est possible cependant d'estimer une répartition des abandons en pondérant par le nombre d'inscrits à chaque session, en supposant que le risque d'abandon est le même tout au long de l'année.

En appliquant cette méthode, les taux d'abandon peuvent être calculés pour chaque année de formation. Bien qu'une légère baisse semble s'amorcer dans les abandons en première année pour les étudiants du DE ASS et du DE ES, et que cela reste relativement stable pour ceux des DE EJE et DE AES (voir infra, figures 5 et 6), les taux d'abandon en première année pour les formations étudiées demeurent parmi les plus importants des formations sociales (tableau 2).

<sup>19</sup> Une limite méthodologique s'applique aux données qui sont des analyses des relevés d'effectifs et non de suivi de cohorte.

<sup>20</sup> Simon, M. (DREES). (2023). Les étudiantes en formation d'infirmière sont trois fois plus nombreuses à abandonner en première année en 2021 qu'en 2011. *Études et Résultats*, 1266.

**Tableau 2. Taux d'abandon en première année pour les promotions 2022 d'étudiants en formations sociales en Île-de-France**

|                                                   | Nombre d'inscrits en première année | Nombre d'abandons en première année | Taux d'abandon en première année |
|---------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|
| Assistant de service social                       | 475                                 | 72,0                                | 15,2 %                           |
| Éducateur de jeunes enfants                       | 665                                 | 81,0                                | 12,2 %                           |
| Éducateur spécialisé                              | 1095                                | 104,0                               | 9,5 %                            |
| Accompagnant éducatif et social                   | 1059                                | 162,0                               | 15,3 %                           |
| Conseiller en économie sociale et familiale       | 282                                 | 38,2                                | 13,6 %                           |
| Technicien de l'intervention sociale et familiale | 54                                  | 4,0                                 | 7,4 %                            |
| Moniteur éducateur                                | 467                                 | 49,0                                | 10,5 %                           |
| Médiateur familial                                | 46                                  | 0,3                                 | 0,8 %                            |
| CAFERUIS                                          | 363                                 | 18,5                                | 5,1 %                            |
| CAFDES                                            | 45                                  | 0,5                                 | 1,1 %                            |
| Assistant familial                                | 180                                 | 6,0                                 | 3,3 %                            |
| Ingénierie sociale                                | NS                                  | NS                                  | NS                               |
| Éducateur technique spécialisé                    | NS                                  | NS                                  | NS                               |

Source : DREES, Enquête sur les écoles de formation aux professions du sanitaire et du social 2021-2022-2023.

Champ : Île-de-France

Lecture : En 2022, 475 étudiants se sont inscrits en première année du diplôme d'Etat d'assistant de service social. Les abandons lors de la première année de formation ont été estimés à 72 et le taux d'abandon à 15,2 % des effectifs (voir encadré 1).

Traitements : L'Institut Paris Region – OREF

Les formations se déroulant en trois ans voient également, dans une moindre mesure, des arrêts de formation en deuxième et troisième année. Les parties deux et trois de cette étude apportent une analyse qualitative des facteurs menant à ces abandons.

### 3.1. Promotions d'inscrits en formation d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé et d'éducateur de jeunes enfants

Depuis 2019, les places agréées dans ces trois formations de l'enseignement supérieur ont diminué afin d'accorder le nombre de places ouvertes aux effectifs inscrits, toutes voies de formation confondues<sup>21</sup>. Les formations sociales de l'enseignement supérieur ont intégré en 2019 la plateforme Parcoursup ; après une baisse à la rentrée 2020, le nombre de places ouvertes sur Parcoursup est resté stable pour le DE ASS<sup>22</sup> et a légèrement augmenté pour les DE ES et DE EJE. Cependant, le nombre d'admis en voie initiale via la plateforme entre 2021 et 2023 révèle les déficits d'attractivité des formations d'assistant de service social et d'éducateur de jeunes enfants ces dernières années (figure 4). La formation d'éducateur spécialisé semble moins touchée, malgré un taux de remplissage en baisse sur la même période.

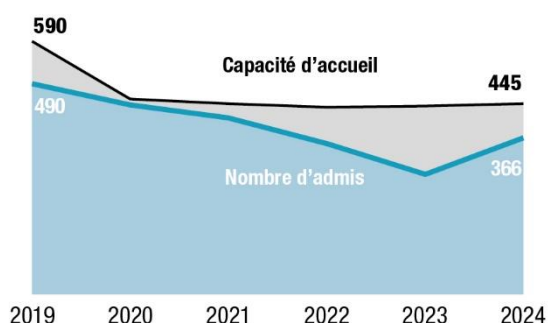
En 2024, une dynamique des admissions à la hausse semble s'amorcer. La gratuité des frais de sélection opérée lors de cette campagne de Parcoursup et soutenue par la Région Île-de-France pourrait expliquer en partie cette augmentation des vœux, qui s'est traduite par un nombre supérieur de candidats admis mais peu d'inscrits supplémentaires (partie 1, 1.1.2). Les chiffres des éditions ultérieures permettront de vérifier cette tendance.

<sup>21</sup> SRFSS, *Op. cit.*

<sup>22</sup> Pour les données Parcoursup présentées, le DE ASS inclut les données des DE ASS préparés en EFTS et celles des DE ASS préparés par le BUT Carrières sociales, option assistance sociale.

Figure 4. Évolution des capacités d'accueil et des nombres d'admis via Parcoursup dans les EFTS

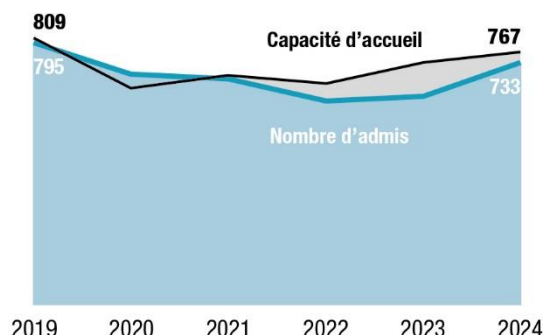
#### Évolution du nombre d'admis sur la plateforme Parcoursup pour la formation d'assistant de service social



© L'INSTITUT PARIS REGION 2025  
Source : MESR-SIES, Parcoursup, 2019-2024  
Champ : Île-de-France  
Traitements : L'Institut Paris Region - OREF



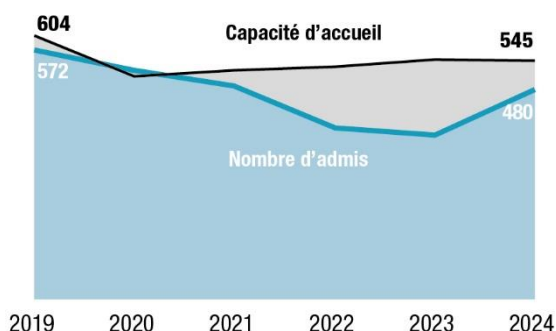
#### Évolution du nombre d'admis sur la plateforme Parcoursup pour la formation d'éducateur spécialisé



© L'INSTITUT PARIS REGION 2025  
Source : MESR-SIES, Parcoursup, 2019-2024  
Champ : Île-de-France  
Traitements : L'Institut Paris Region - OREF



#### Évolution du nombre d'admis sur la plateforme Parcoursup pour la formation d'éducateur de jeunes enfants



© L'INSTITUT PARIS REGION 2025  
Source : MESR-SIES, Parcoursup, 2019-2024  
Champ : Île-de-France  
Traitements : L'Institut Paris Region - OREF



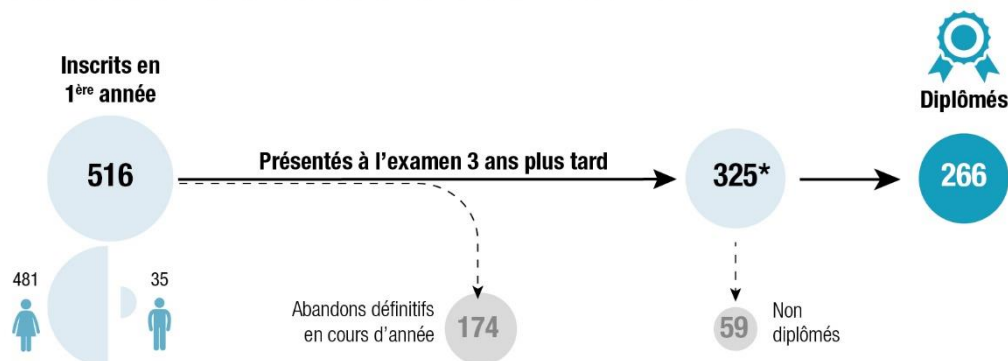
Tous effectifs confondus, les infographies des promotions d'étudiants présentées ci-dessous (figure 5) montrent que l'attrait de la formation d'éducateur spécialisé se maintient, avec des effectifs en première année qui augmentent depuis 2019 (+ 5,8 % entre 2019 et 2023<sup>23</sup>). En revanche, les formations d'assistant de service social et d'éducateur de jeunes enfants sont en perte d'attractivité avec respectivement 30,8 % et 25,1 % de baisse d'inscrits en première année en 2023 par rapport à 2019. À ces variations d'effectifs et d'attractivité s'ajoutent des pertes d'effectifs pendant les trois années de formation, amenant à des parts de diplômés en diminution dans les trois formations ces dernières années et inférieures au reste de la France. Ainsi en 2023, seulement un étudiant sur deux inscrit en formation d'assistant social à la rentrée 2020 a été diplômé. C'est une perte de 17 points par rapport à la promotion de la rentrée 2018 (effectifs diplômés à 69 %). Les écarts sont moindres pour les formations d'éducateurs de jeunes enfants et d'éducateurs spécialisés mais les parts de diplômés parmi les effectifs initiaux de la promotion sont en baisse constante. Ainsi pour la formation d'éducateur de jeunes enfants, 76 % des inscrits en 2018 ont été diplômés 3 ans plus tard, 74 % pour la promotion 2019 et 73 % pour la promotion 2020. Les diminutions sont plus marquées pour la formation d'éducateur spécialisé avec 75 % des inscrits en 2018 diplômés 3 ans plus tard, 72 % pour la promotion 2019 et 68 % pour la promotion 2020, interrogeant sur une possible augmentation des allongements d'étude sur 4 ou 5 ans, sans que cela ait été identifié lors des entretiens avec les responsables d'EFTS.

<sup>23</sup> DREES, Enquête écoles, *Op. cit.*

Figure 5. Parcours des promotions 2020 des étudiants des DE ASS, ES et EJE

## DE ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL : PARCOURS DE LA PROMOTION 2020 (TOUTES VOIES DE FORMATION)

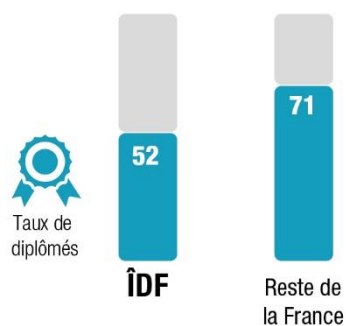
### Parcours de formation de la promo 2020 en Île-de-France



\* Les données disponibles ne permettent pas de quantifier les redoublements, les césures et les entrées directes en 2<sup>ème</sup> ou en 3<sup>ème</sup> année pour la promotion 2020

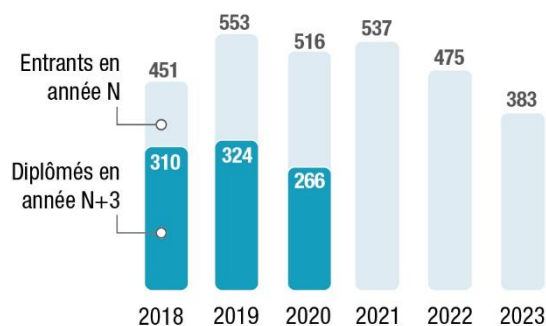
### Taux de diplômés de la promo 2020 (%)

Nombre de diplômés rapporté au nombre d'inscrits en première année



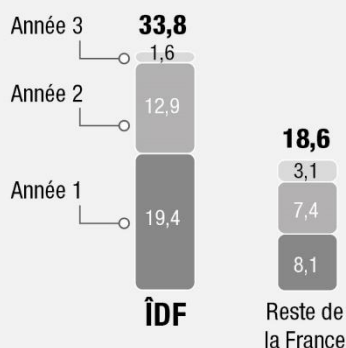
Lecture : Trois ans après leur entrée en formation, 52 % des inscrits de la promo 2020 ont obtenu leur diplôme

### Évolution des effectifs d'entrants et de diplômés par promo en Île-de-France



### Taux d'abandon total et par année (%)

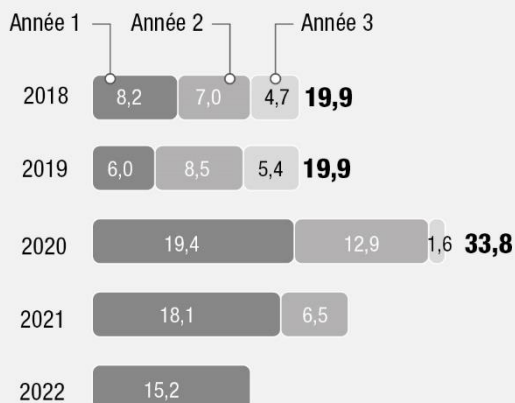
Nombre d'abandons rapporté au nombre d'inscrits en première année



Lecture : En fin de formation, on observe 33,8 % d'abandons par rapport aux inscrits en première année, dont 19,4 % dès la première année

### Évolution du taux d'abandon par promo en Île-de-France (%)

Nombre d'abandons rapporté au nombre d'inscrits en première année

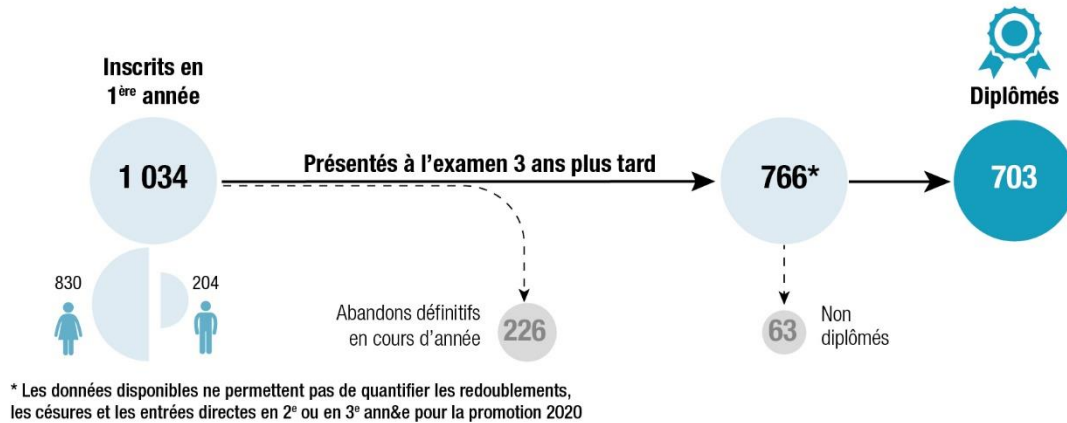


© L'INSTITUT PARIS REGION 2025 - Picto ©123rf / Leremy  
Source : DREES, enquête sur les écoles de formation aux professions du sanitaire et du social, 2017-2023  
Traitements : L'Institut Paris Region - OREF



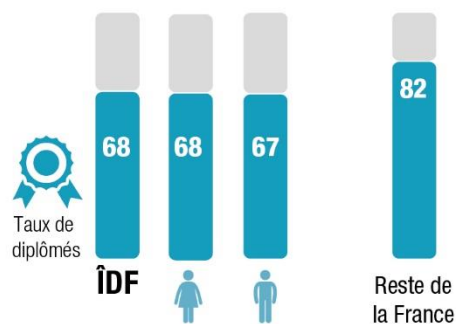
## DE ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS : PARCOURS DE LA PROMOTION 2020 (TOUTES VOIES DE FORMATION)

### Parcours de formation de la promo 2020 en Île-de-France



### Taux de diplômés de la promo 2020 (%)

Nombre de diplômés rapporté au nombre d'inscrits en première année



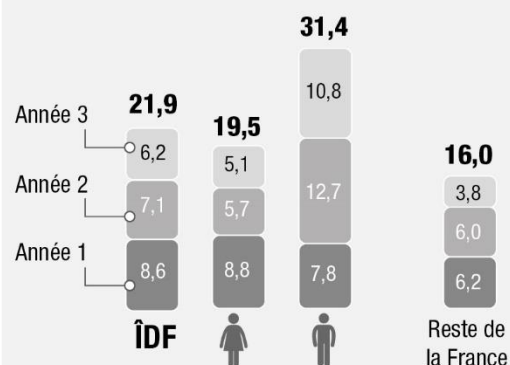
Lecture : Trois ans après leur entrée en formation, 68 % des inscrits de la promo 2020 ont obtenu leur diplôme

### Évolution des effectifs d'entrants et de diplômés par promo en Île-de-France



### Taux d'abandon total et par année (%)

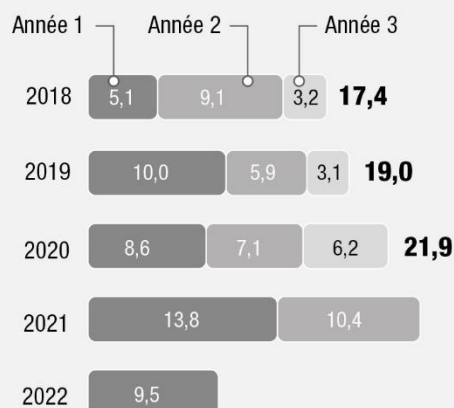
Nombre d'abandons rapporté au nombre d'inscrits en première année



Lecture : En fin de formation, on observe 21,9 % d'abandons par rapport aux inscrits en première année, dont 8,6 % dès la première année

### Évolution du taux d'abandon par promo en Île-de-France (%)

Nombre d'abandons rapporté au nombre d'inscrits en première année

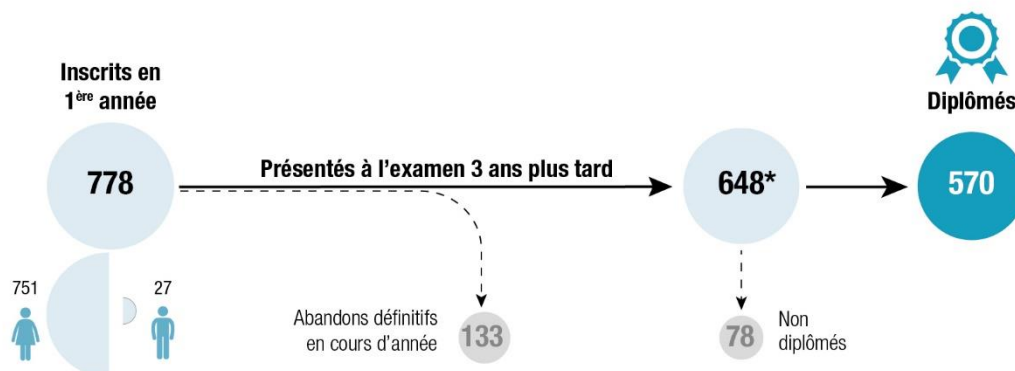


© L'INSTITUT PARIS REGION 2025 - Picto ©123rf / Leremy  
Source : DREES, enquête sur les écoles de formation aux professions du sanitaire et du social, 2017-2023  
Traitements : L'Institut Paris Region - OREF



## DE ÉDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS : PARCOURS DE LA PROMOTION 2020 (TOUTES VOIES DE FORMATION)

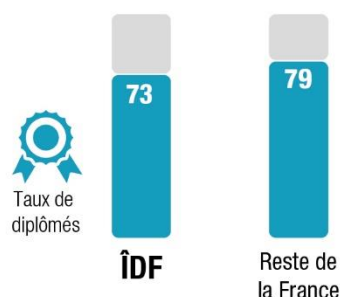
### Parcours de formation de la promo 2020 en Île-de-France



\* Les données disponibles ne permettent pas de quantifier les redoublements, les césures et les entrées directes en 2<sup>e</sup> ou en 3<sup>e</sup> année pour la promotion 2020

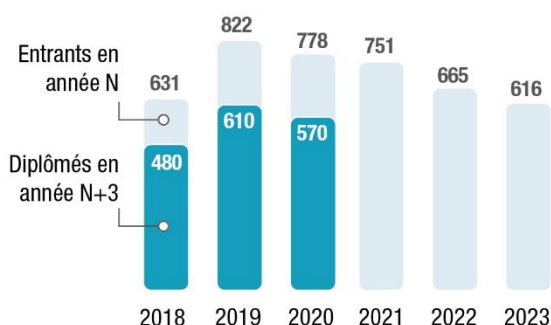
### Taux de diplômés de la promo 2020 (%)

Nombre de diplômés rapporté au nombre d'inscrits en première année



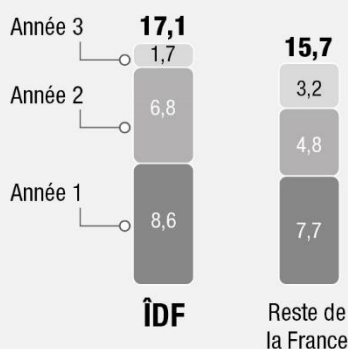
Lecture : Trois ans après leur entrée en formation, 73 % des inscrits de la promo 2020 ont obtenu leur diplôme

### Évolution des effectifs d'entrants et de diplômés par promo en Île-de-France



### Taux d'abandon total et par année (%)

Nombre d'abandons rapporté au nombre d'inscrits en première année



Lecture : En fin de formation, on observe 17,1 % d'abandons par rapport aux inscrits en première année, dont 8,6 % dès la première année

### Évolution du taux d'abandon par promo en Île-de-France (%)

Nombre d'abandons rapporté au nombre d'inscrits en première année



© L'INSTITUT PARIS REGION 2025 - Picto ©123rf / Leremy  
Source : DREES, enquête sur les écoles de formation aux professions du sanitaire et du social, 2017-2023  
Traitements : L'Institut Paris Region - OREF



Les données disponibles pour la dernière promotion diplômée en 2023 (ci-dessus « promotion 2020 ») permettent de suivre la périodicité des abandons par année de formation (voir encadré 1). Ainsi, les abandons des étudiants peuvent survenir pendant les trois années de formation mais leur répartition est inégale : ils sont plus importants lors de la première année et diminuent lors des deux années subséquentes. La formation d'assistant de service social a connu un pic d'abandons parmi ses effectifs de première année en 2020, avec 19,4 % d'interruptions définitives (contre 8,1 % pour le reste de la France). Ce phénomène est en légère baisse depuis mais reste élevé et supérieur aux autres formations supérieures du social. Pour les éducateurs de jeunes enfants, le mouvement est inverse, la part d'abandons en première année tend à augmenter ces dernières années, ayant doublé depuis 2019 (12,2 % d'abandons parmi les effectifs d'inscrits à la rentrée 2022-2023 contre 6,1 % en 2019-2020). La tendance est moins nette pour la formation d'éducateurs spécialisés, les taux d'abandons en première année variant entre 8,6 % et 13,8 % depuis la promotion 2019.

Concernant les promotions franciliennes 2020, la répartition des abandons n'est pas similaire selon les formations. La moitié des abandons interviennent lors de la première année pour les formations d'assistant de service social et d'éducateur de jeunes enfants (respectivement 57,4 % et 50,2 %) et moins d'un abandon sur 10 a lieu lors de la dernière année dans ces formations (respectivement 4,4 % et 9,9 %). Bien que la part d'abandons dans le reste de la France soit moins élevée pour ces formations, et notamment en première et deuxième année, elle est plus que doublée dans la dernière année par rapport à l'Île-de-France (dans le reste de la France, 16,7 % des abandons ont lieu en dernière année pour la formation au DE ASS et 20,4 % pour la formation au DE EJE). La répartition des abandons dans la formation d'éducateur spécialisé est en revanche plus échelonnée dans la durée de la formation : 39,3 % des abandons ont lieu en première année, 32,4 % en deuxième année et 28,3 % en troisième année. Ainsi les abandons en dernière année de formation d'éducateur spécialisé sont en proportion six fois plus nombreux qu'en dernière année de formation d'assistant de service social et trois fois plus nombreux qu'en dernière année d'éducateur de jeunes enfants. Cette périodicité des abandons relève de différents facteurs liés à l'orientation, aux expériences de formation, aux réalités du secteur et aux difficultés psychosociales individuelles, qui sont développés dans la suite de l'étude.

Le Covid-19 a fortement marqué la scolarité des promotions d'étudiants, au lycée ou dans l'enseignement supérieur, et est à l'origine de difficultés de santé mentale et d'assiduité (partie 2, 3) qui amplifient le phénomène d'abandons ; néanmoins, les taux d'abandon se révèlent plus élevés en Île-de-France que dans le reste de la France. Les entretiens menés ont mis en avant les difficultés liées aux conditions de vie des étudiants franciliens et à leur précarité plus importante que dans les autres régions<sup>24</sup> : le coût de la vie en Île-de-France, les difficultés de logement et les durées de transport qui y sont liées sont des dynamiques régionales singulières qui peuvent peser sur les abandons (partie 2, 3). L'offre de formation y est également plus grande, pouvant faciliter les réorientations lorsque l'orientation s'est faite par défaut (partie 2, 1). Enfin, une petite partie d'étudiants peut effectuer une mobilité interrégionale, commençant ses études en Île-de-France et les terminant dans une autre région. Ces cas semblent toutefois minoritaires, l'Île-de-France présentant un faible taux de sortie des étudiants vers d'autres régions<sup>25</sup>. Les étudiants entrant directement en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année (venant d'autres régions ou d'autres formations avec une équivalence) ne sont pas identifiables avec ces données mais ne sont pas majoritaires. Il est à noter que les EFTS valorisent la reprise en première année pour les étudiants en réorientation (partie 2, 1.3.1) qui souhaiteraient accéder directement à une 2<sup>ème</sup> année de formation.

### 3.2. Promotions d'inscrits en formation d'accompagnant éducatif et social

La durée variable de formation au DE AES et les sessions de formation démarrant à divers moments de l'année ne permettent pas de suivre les effectifs de diplômés à partir des données de la DREES. Le calcul des taux d'abandon est possible selon la méthode explicitée (voir encadré 1).

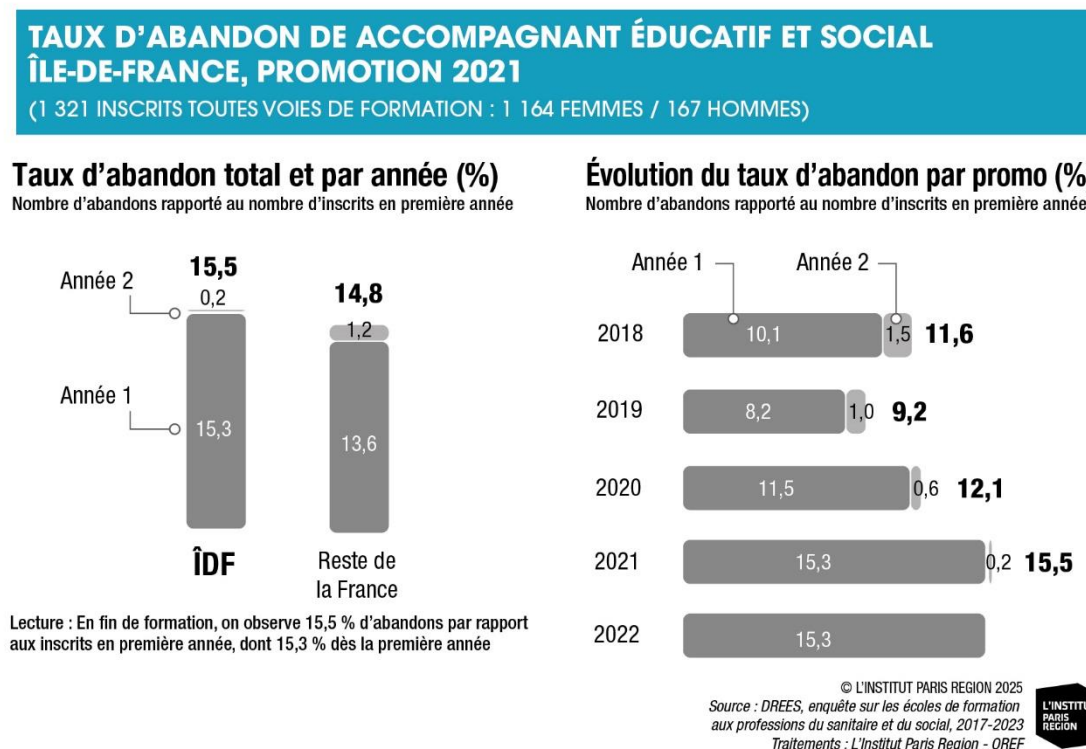
Sur les cinq dernières années disponibles, le taux d'abandon parmi les étudiants en formation d'accompagnant éducatif et social est en augmentation et atteint 15,5 % des effectifs inscrits pour la promotion 2021 (figure 6). La promotion 2019 fait exception avec un taux d'abandon inférieur à 10 %. Pour la promotion 2021, ce taux est très légèrement supérieur à celui du reste de la France.

La formation d'accompagnant éducatif et social peut se dérouler sur 9 à 24 mois et les interruptions définitives ont lieu lors de la première année de formation. Les organismes de formation font face à des difficultés diverses avec les élèves de ces formations mais ne rapportent pas d'inquiétude majeure quant aux dynamiques d'interruption (partie 3).

<sup>24</sup> De Berny, C. (2023). Conditions de vie des étudiants franciliens : exploitation des résultats de l'enquête Conditions de vie des étudiants 2020. *L'Institut Paris Region*.

<sup>25</sup> Bernela, B. et Bonnal, L. (2018) Les mobilités résidentielles étudiantes. *OVE Infos*, 37.

Figure 6. Taux d'abandon du DE AES



## À retenir

Le secteur social et médico-social est en forte tension et les employeurs peinent à recruter durablement. Les établissements font face à une baisse significative du nombre de diplômés, tandis que les arrêts en cours de formation sont en constante augmentation depuis plusieurs années.

En Île-de-France, les taux d'abandon sont particulièrement élevés, dépassant ceux des autres régions. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation : le coût de la vie plus élevé dans la région, les opportunités de réorientation plus nombreuses, les poursuites d'études en dehors du territoire francilien, ainsi que l'insertion professionnelle anticipée dans un secteur en forte demande, parfois avant même l'obtention du diplôme.

Le rapport explore ces dynamiques et propose des pistes d'explication des évolutions observées. Il met également en lumière les dispositifs mis en place par les établissements de formation pour limiter les abandons.

# Les abandons dans les formations sociales du supérieur (ASS, ES, EJE) : entre difficultés de parcours et obstacles individuels

## 1. L'orientation incertaine, facteur d'abandon

### 1.1. Une connaissance du travail social qui fait défaut

En 2024, une enquête menée auprès de Français âgés de 16 à 25 ans par l'Ifop pour Nexem<sup>26</sup>, principal syndicat des employeurs du social, a mis en avant que le secteur de l'action sociale et du médico-social était peu connu par plus de 3 jeunes sur 5 (62 %). Bien que jugé essentiel au bon fonctionnement de la société française par 79 % d'entre eux, le secteur social, médico-social et sanitaire leur apparaît fragilisé (80 % des répondants) et peu reconnu et valorisé par la société française et les pouvoirs publics (73 %). Ils ne sont que 15 % à déclarer pouvoir certainement envisager travailler dans ce secteur, et cette part passe à 9 % pour ceux n'ayant pas de proche y exerçant. Les entretiens menés ici ont fait remonter une méconnaissance de ces métiers, partagée par l'entourage des lycéens et notamment leurs professeurs, peu informés sur les spécificités des différents métiers et formations.

#### 1.1.1. Une orientation à travailler

Les responsables d'établissement et de formation sont unanimes : la méconnaissance générale des métiers du travail social et de leurs spécificités amène de plus en plus à recruter des élèves dont le projet de formation est peu construit. Cette absence d'information concrète sur ces métiers et leurs formations est en lien direct avec des difficultés rencontrées lors de la première année de formation et fait partie des facteurs qui conduisent aux abandons. L'inadéquation entre leurs attentes et les exigences des enseignements et des terrains de stage expliquent en partie ces arrêts de formation.

*« Les abandons sont dus en premier lieu à des erreurs d'orientation. » Employeur*

Le processus d'orientation au lycée tel qu'il s'opère jusqu'à présent soulève des critiques : les professeurs doivent animer des séances de découverte des métiers et sont chargés de guider les lycéens dans leur projet à partir de ressources peu concrètes et en fonction de leurs propres connaissances. Les responsables de formation rencontrent ainsi lors des entretiens de sélection des candidats lycéens qui ont une représentation partielle des métiers préparés par ces formations. Le métier d'éducateur de jeunes enfants semble particulièrement méconnu ou bien limité à une représentation de l'exercice en structures d'accueil du jeune enfant (crèches).

*« Au lycée, ils n'ont pas eu le temps de se poser et d'emmener une réflexion. Ceux qui ont pu le faire ce sont ceux qui ont eu un accompagnement familial. » Responsable de formation*

*« Moi je suis en terminale générale. Quand j'ai dit à mon prof que je voulais faire EJE, il savait même pas ce que c'était. » Lycéenne*

*« Ils ont mis ES mais en discutant avec eux, ils ne nous parlent que d'enfants, alors on leur suggère le diplôme d'EJE mais ils ne connaissent pas. » Responsable de formation*

De plus, selon les filières et spécialités de baccalauréat, certaines orientations apparaissent systématiques, sans travail profond avec les élèves sur l'engagement qu'exigent ces métiers, leur connaissance de la complexité des réalités sociales et les compétences requises pour suivre la formation.

*« On nous oriente des élèves dont le niveau n'est pas en adéquation avec l'exigence attendue de la formation. Ils se représentent un métier plutôt facile, où il suffit d'avoir un bon relationnel, où la théorie est moindre, alors qu'on demande un socle théorique important, une posture étayée. » Responsable d'établissement*

<sup>26</sup> Legrand, F. et Michaud, L. (Ifop pour Nexem). 2024. L'attractivité des métiers du secteur social, médico-social et sanitaire auprès des jeunes. [Présentation PowerPoint](#)

*« Les élèves sont en bac pro ASSP<sup>27</sup>, ils veulent plutôt faire du social, on leur dit de candidater là. Mais il n'y a pas une vraie réflexion sur le projet, souvent ça ne correspond pas. Même si on a par ailleurs de très bons candidats du bac ASSP. » Responsable pédagogique*

### 1.1.2. Des métiers et formations qui doivent gagner en visibilité

Les responsables d'EFTS déplorent le manque d'attractivité des formations, tout comme les employeurs du secteur déplorent un manque d'attractivité des métiers. Ces dernières années, des modifications dans le processus de recrutement des candidats ont été mises en place afin de faciliter l'accès à ces formations au plus grand nombre d'étudiants. Ainsi depuis 2019, les formations d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé et d'éducateur de jeunes enfants sont accessibles via Parcoursup en leur qualité de formations de l'enseignement supérieur de grade licence. Les candidats expriment leurs vœux de formations et d'établissements sur la plateforme puis passent des entretiens d'admission au sein des établissements avant de pouvoir s'inscrire<sup>28</sup> ; l'épreuve écrite de sélection a été supprimée. Les responsables d'établissement s'accordent sur la visibilité accrue des formations sociales au sein de l'offre d'enseignement supérieur apportée par la plateforme : des candidats qui n'auraient pas déposé de dossier auparavant ont pu se renseigner via Parcoursup et formuler des vœux pour ces formations. En complément, les EFTS franciliens ont œuvré en faveur d'une expérimentation de la gratuité des frais de sélection à la rentrée 2024 pour lever les barrières financières de l'accès aux formations. Cette mesure, financée par la Région Île-de-France, s'est assortie d'une augmentation significative du nombre de vœux sur Parcoursup, notamment pour les DE ES et DE EJE<sup>29</sup>, et d'un plus grand nombre d'admis via la plateforme mais ne s'est pas traduite par un afflux d'inscrits à la rentrée suivante et n'a pas été reconduite. Les établissements ont pointé la charge organisationnelle supplémentaire face au nombre accru de candidats à rencontrer en entretien. Certains ont constaté une plus grande diversité des profils de candidats, en termes de parcours de vie et, dans une moindre mesure, de type de bac préparé. Ils ont reçu des candidats qui n'auraient pas tenté sans la gratuité, en raison de leur précarité économique, de difficultés de santé mentale perturbant les choix d'orientation ou d'auto-censure vis-à-vis de leur parcours lycéen. Certains établissements pointent que ces étudiants sont ainsi potentiellement plus à risque de difficultés personnelles à accompagner.

Certains responsables voient dans ces évolutions du mode de recrutement des facteurs explicatifs de certains abandons : une visibilité accrue qui augmente les orientations peu réfléchies ou qui attire des profils peu préparés à l'enseignement supérieur. Quelques-uns y voient une similarité avec les dynamiques présentes à l'université où les abandons sont importants : parmi les étudiants entrés en première année de licence en 2020-2021, un tiers (32,8 %) est en troisième année de licence 3 ans après et un peu plus d'un quart (27,2 %) s'est réorienté au sein de l'université (licence, IUT ou autre formation universitaire). Ils sont 4 sur 10 (40,1 %) à ne plus être inscrits à l'université ; cette proportion varie fortement en fonction du baccalauréat d'origine, avec deux tiers des bacheliers technologiques (66,5 %) et près de 8 bacheliers professionnels sur 10 (77,3 %) ayant quitté l'université 3 ans après leur entrée en première année de licence<sup>30</sup>.

*« Parcoursup, ça nous a fait rejoindre ce qu'il se passe en première année de licence : des étudiants qui cherchent, qui ne savent pas vraiment ce qu'ils veulent faire. Donc oui, il y a des abandons. » Responsable d'établissement*

*« Notre problème, ça reste tout de même de ne pas avoir autant d'inscrits qu'auparavant, donc on prend ceux qui sont motivés et pour le reste des difficultés, on met en place des choses pendant les années de formation. » Responsable pédagogique*

Afin de se renseigner sur les formations, les candidats utilisent différents canaux tels que les sites Internet des services d'orientation et des établissements et les réseaux sociaux. Les établissements engagent des dépenses de communication et proposent une variété de supports pour illustrer le quotidien en formation de leurs étudiants (témoignages, vidéos, podcasts, etc.). Les journées portes ouvertes restent quant à elles plutôt fréquentées par ceux qui viennent préciser leur projet d'orientation ou comparer les propositions des établissements, qui ont déjà fait la démarche de se renseigner a minima sur le travail social. Ces journées sont l'occasion d'éveiller à l'éventail des problématiques du travail social et les établissements préparent différents supports (présentation de projets étudiants, séances de théâtre action, films de présentation) pour

<sup>27</sup> Le baccalauréat professionnel accompagnement, soins et services à la personne est un diplôme professionnel de niveau 4, préparé en 3 ans en formation initiale (scolaire ou apprentissage) ou en formation professionnelle continue. Les élèves sont préparés à assister les personnes dans les gestes de la vie quotidienne et à les aider à maintenir leur vie sociale. Le cursus intègre 22 semaines de formation en entreprise, en structure ou à domicile selon les options choisies.

<sup>28</sup> Les candidats dont la formation est financée par un dispositif de formation professionnelle continue sont admis sur dossier et entretien (voir p. 5).

<sup>29</sup> En 2024, 4913 vœux ont été formulés via Parcoursup vers une formation au DE ASS en Île-de-France, contre 2648 en 2023. Pour le DE ES les vœux sont passés de 3421 en 2023 à 8794 en 2024 ; pour le DE EJE, de 1634 à 5108. Ces dynamiques s'observent chez les néobacheliers et les autres candidats. Les nombres d'admis via la plateforme sont passés de 280 en 2023 à 366 en 2024 pour le DE ASS, de 632 à 733 pour le DE ES et de 377 à 480 pour le DE EJE (ces chiffres restent inférieurs aux nombres d'admis via la plateforme en 2019). [Source : MESR-SIES, Parcoursup, 2023-2024]

<sup>30</sup> Weisenburger et al., SIES. (2025). État de l'enseignement supérieur, de la recherche et l'innovation en France. Ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, n°18.

rendre concrets les différents métiers auprès des futurs étudiants. Les plus jeunes sont souvent accompagnés d'un parent, véritable soutien dans l'orientation et les choix futurs, et tentent de se représenter l'enseignement supérieur.

*« On n'a plus autant de monde dans nos journées portes ouvertes mais ceux qui viennent s'intéressent. On a des étudiants présents, ça permet d'échanger avec des pairs en plus des professeurs. On expose aussi les projets de nos étudiants, pour que ce soit concret. » Responsable pédagogique*

*« J'hésite entre éducatrice de jeunes enfants et psycho. Je me renseigne. Ma mère est là avec moi. On ne va faire que deux ou trois écoles. » Lycéenne*

*« Le premier orienteur reste la famille. » Référent orientation*

La méconnaissance des formations reflète l'absence de représentation étayée de ces métiers dans la vie publique. Plusieurs acteurs déplorent le manque de visibilité et de valorisation de ces métiers, ne permettant pas aux jeunes de se projeter vers ce futur professionnel. Selon les responsables de formation, les campagnes d'affichage dans l'espace public pour renforcer l'attractivité de ces métiers (encadré 2) n'atteignent pas les lycéens. Ces campagnes restent globales, portent un message généraliste, qui ne met pas en avant la diversité de situations rencontrées dans le métier de travailleur social, les outils à disposition et le positionnement solide qu'apporte la formation. Certains supports d'écoles, d'associations, de fédérations<sup>31</sup>, semblent renvoyer une image plus fidèle des enjeux de ces métiers, mais restent peu visibles à grande échelle.

*« Les affiches dans la rue, je les ai à peine vues. Et puis le texte enlève encore une fois l'exigence de ces métiers. Ce n'est pas qu'une question de sens humain. » Responsable pédagogique*

## **Encadré 2. Des campagnes de communication pour renforcer l'attractivité des métiers**

En novembre 2024, les ministères sociaux ont lancé une campagne nationale de valorisation des métiers de soin et de l'accompagnement social. Elle est visible dans l'espace public sous forme d'affiches déclinant le message « être au cœur » de l'accompagnement, des découvertes, etc. et sur les réseaux sociaux via un compte Tik Tok. Elle s'accompagne de la création d'une plateforme partenariale avec France Travail intitulée « prendresoin.fr »<sup>32</sup> qui met principalement en avant les formations de niveau 3 et 4, plus courtes et plus facilement finançables dans le cadre des politiques de retour à l'emploi que les formations de niveau 6 sur 3 ans.

En Île-de-France, la Région organise des rencontres dédiées aux métiers du soin et de l'accompagnement social : les dates des journées portes ouvertes des EFTS et les événements associés des autres partenaires (employeurs, service public de l'emploi, etc.) sont communiqués sur son site Internet pour attirer les lycéens et les demandeurs d'emploi vers ces formations.

Les EFTS prennent également part à différents salons mais ils sont nombreux à constater le caractère chronophage et le coût financier de ces initiatives dont les étudiants se saisissent peu pour travailler leur projet d'orientation.

*« On ne peut pas se permettre de ne pas être présents aux salons, il faut que nos formations y soient visibles. Mais les étudiants circulent d'un stand à l'autre sans objectif véritable. Il faudrait qu'on puisse mutualiser les coûts et idéalement qu'on arrive à intéresser nos étudiants à prendre part à cette promotion de nos formations. » Responsable d'établissement*

<sup>31</sup> Une vidéo de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) intitulée *Sans le travail social qu'advierait-il ?* a notamment été présentée en 2024 lors d'une journée de préfiguration de l'Institut national du travail social. Accès : [Sans le travail social qu'advierait-il ?](#)

<sup>32</sup> [Les métiers du soin | Prendre Soins](#)

La crise sanitaire a mis en lumière les métiers de l'accompagnement, leur rôle au sein de la société, et a été une source de motivation exposée par les candidats lors des entretiens d'admission ces dernières années. Toutefois, les effets sur le nombre d'inscriptions en formation ont été de courte durée. Les acteurs de l'orientation, tout comme l'enquête Ifop précitée<sup>33</sup>, mettent en avant l'attrait pour le sens porté par ces métiers mais aussi le découragement de s'engager dans une formation de trois ans pour des conditions de travail plus difficiles et de rémunération plus faibles par rapport à d'autres cursus de durée équivalente. Ainsi, la possibilité de préparer une licence universitaire (voir figure 3) sur le temps de la formation représente un atout de sécurité pour les étudiants et leurs familles, qui y voient une opportunité de faire évoluer le parcours de formation vers un master, de se réorienter plus facilement vers une autre discipline universitaire ou bien de pouvoir reprendre une formation supérieure après quelques années sur le terrain. Face à des métiers dont le quotidien apparaît difficile aux jeunes et à leurs familles, la licence universitaire apporte des perspectives professionnelles supplémentaires à ces parcours de formation.

*« Lors des journées portes ouvertes, beaucoup de parents demandent si l'école prépare à une licence, ça les rassure. Ça demande du travail en plus mais je pense que ça vaut le coup ; si je veux aller plus loin ce sera plus facile. » Étudiante EJE, 1<sup>ère</sup> année*

### 1.1.3. Des initiatives locales et des dispositifs d'aide à l'orientation à faire connaître

Pour mieux faire connaître le travail social et les spécificités de chaque métier, les établissements et les formateurs plaident pour un rapprochement avec les lycées et pour le développement de parcours de découverte de ces formations. Différents outils pour guider la réflexion sur ces métiers sont mis en place très localement, au gré de relations privilégiées avec certains lycées, d'initiatives portées par un établissement, mais rarement déployés à grande échelle auprès des lycéens du territoire élargi : visites de professionnels, intégration des lycéens dans les établissements de formation pendant une journée, débats autour des projections du festival du film social, etc. Proposer ces actions en amont de l'entrée en formation, pendant la phase de choix d'orientation, suppose une relation établie avec les lycées et les professeurs en charge de cet accompagnement.

*« On a une personne qui a eu pour tâche de contacter les lycées, de nouer des relations. Ça fonctionne et les relations sont bonnes mais c'est très chronophage. » Responsable d'établissement*

*« On va renouveler la journée d'intégration de la formation. Les professeurs et les lycéens nous le demandent, ça leur permet de voir ce qui les attend. Les partenariats avec les lycées du territoire prennent bien. » Responsable d'établissement*

*« Il faut qu'on continue à travailler avec les lycées sur le continuum entre le lycée et la formation. Et puis sur les métiers. » Responsable de formation*

Ces initiatives peuvent permettre de susciter un intérêt, une discussion, une réflexion et ainsi aboutir à un souhait d'orientation vers les formations sociales. D'autres dispositifs, portant spécifiquement sur l'accompagnement à la définition des parcours sont également plébiscités par les professionnels des EFTS. Les cordées de la réussite qui travaillent l'orientation et le projet des jeunes dès le collège, les diplômes universitaires PaRéo qui permettent aux étudiants de découvrir différentes formations universitaires et de mûrir son projet d'orientation (encadré 3), les dispositifs pour favoriser les liens entre les lycées et les universités mais aussi les stages ou séminaires de rentrée sont perçus comme des opportunités d'exposer les jeunes à des premières expériences concrètes du travail social et de ses formations, de réfléchir à leurs motivations pour un tel choix et de se réorienter à temps si cela a lieu en début d'année universitaire. Certains responsables d'EFTS plaident en faveur d'une intensification de la représentation des métiers du social au sein de ces dispositifs.

*« Ces jeunes, ils ont besoin de reprendre confiance, le DU ça leur permet d'obtenir quelque chose, de voir que ça marche et qu'ils peuvent tenter l'enseignement supérieur. Après, il faut que ce soit valorisé dans Parcoursup aussi, car ils ont été en immersion, ils ont côtoyé le monde professionnel, c'est une année profitable. » Responsable d'un diplôme du dispositif PaRéo*

*« On pourrait lancer la réflexion sur une nouvelle préparation : des diplômes d'établissements, des DU PaRéo avec un focus social, pour préparer les jeunes aux études et mieux enclencher leur cheminement. C'est difficile à imposer mais ceux qui passent par-là restent en général jusqu'au bout. » Responsable d'établissement*

<sup>33</sup> Legrand, F. et Michaud, L. Op. cit. 69 % des jeunes envisageant certainement un métier dans le secteur social, médico-social et sanitaire considèrent qu'il offre de meilleures conditions d'utilité sociale que d'autres secteurs d'activité. En revanche, parmi ceux ne souhaitant pas exercer dans ce secteur, ils identifient en premier lieu la difficulté émotionnelle des métiers, les conditions de travail difficiles et la rémunération comme des barrières à se diriger vers les métiers du secteur.

« Certains ont une méconnaissance totale des métiers et des publics qu'ils vont rencontrer, ils ne sont pas du tout préparés. PaRéo les prépare en amont à ce qu'ils vont voir. Tout comme Oasis<sup>34</sup> pour les personnes en situation de handicap. Certains ne poursuivent pas dans cette voie mais au moins ils ont pu préciser leur choix. Il faudrait développer ce type de préformation de 6 mois, même s'il faut réfléchir à la question du temps que cela prend. » Responsable d'établissement

### **Encadré 3. Travailler son projet d'orientation dans un cadre dédié : l'exemple des DU PaRéo**

Les diplômes d'établissement labellisés PaRéo, « Parcours pour réussir et s'orienter », sont des formations post-bac d'un an, accessibles via Parcoursup, permettant aux étudiants d'être accompagnés dans leur orientation et de préciser leur projet. Le premier DU PaRéo a été créé en 2015 à l'Université Paris Descartes.

Les étudiants disposent d'une année pour renforcer leurs connaissances académiques et découvrir des disciplines, des environnements professionnels et les parcours de formations correspondant. En plus de l'accompagnement académique et de la construction de leur orientation, les étudiants doivent obligatoirement effectuer une période de formation en milieu professionnel.

Accessible aux bacheliers et aux étudiants en réorientation, ce dispositif permet l'obtention d'un diplôme de niveau bac +1 et dirige vers la poursuite d'études supérieures. Cette année d'accompagnement et de construction sécurisant les parcours dans l'enseignement supérieur pourrait être valorisée dans Parcoursup par les établissements de formation au travail social (EFTS) comme c'est le cas pour d'autres formations. Ceci s'inscrirait dans la continuité des partenariats établis sur le terrain entre certains de ces dispositifs et les EFTS.

En Île-de-France, l'Irfase accueille chaque année des étudiants du DU Prep'Avenir de l'Université d'Evry pour présenter ses formations et les métiers du secteur social. Les métiers de l'accompagnement social pourraient également être rapprochés des parcours PaRéo dédiés aux métiers du soin qui existent dans certaines universités.

La multiplication des outils d'information et les expériences d'immersion professionnelle permettent de faire découvrir ces formations et leurs spécificités mais surtout de poser un choix éclairé, diminuant les risques d'abandon lors de la première année de formation. Si une année supplémentaire de préparation aux formations peut signifier une contrainte financière non négligeable en termes de logement, de conditions de vie, d'année supplémentaire avant l'accès à l'emploi, etc., ceci peut être contrebalancé par la plus grande sécurité que représente un parcours choisi et construit, moins à risque d'interruption.

## **1.2. Un choix qui n'en est pas un : l'orientation sans vocation pour le métier**

L'accès facilité aux formations du social présente l'écueil d'augmenter les vœux « pour remplir », les lycéens cherchant à maximiser leurs chances d'obtenir une formation via Parcoursup. S'ils sont admis, ces étudiants sont alors plus à risque de déception et d'abandons. À cela s'ajoutent des stratégies d'attente de la part d'étudiants qui envisagent la formation, en partie ou en totalité, comme une passerelle vers d'autres formations ou un tremplin vers la poursuite d'études.

### **1.2.1. Des orientations d'attente au détriment des formations sociales**

Les responsables d'établissement et de formation s'accordent sur le constat que beaucoup de lycéens formulent des vœux vers les formations sociales comme une alternative à leur premier choix. Ce sont ainsi des jeunes qui effectuent une année de formation dans sa totalité ou non mais qui sont amenés pour la plupart à ne pas renouveler leur inscription en deuxième année de formation. En France, 28 % des étudiants de l'enseignement supérieur ne sont pas inscrits dans leur premier choix de formation<sup>35</sup>.

<sup>34</sup> OASIS : Orientation, accompagnement dans le secteur de l'intervention sociale. Ce dispositif permet aux demandeurs d'emploi et aux personnes en reconversion professionnelle reconnus travailleurs handicapés de découvrir les métiers du secteur social dans un cadre sécurisé. Cette préformation de 420 heures est constituée d'un accompagnement vers la consolidation d'un projet et d'acquis nécessaires à l'entrée en formation du secteur social et de stages permettant de découvrir les métiers sur le terrain.

<sup>35</sup> Observatoire national de la vie étudiante (OVE). 2024. Repères 2023 : Conditions de vie des étudiants. Accès : [OVE-BROCHURE-REPERES-CDV2023.pdf](#)

*« Juste après le bac, on est souvent le plan B. Certains s'inscrivent puis repartent vers leur souhait initial, c'est un temps d'attente. » Responsable pédagogique*

*« Les jeunes, ils veulent aller en psycho mais c'est bouché. Alors ils font une année en travail social en espérant que ça va passer l'année suivante. » Responsable orientation*

Si ces étudiants semblent viser de façon privilégiée des formations universitaires affiliées telles que la psychologie ou la sociologie, les autres disciplines du sanitaire et du social sont également représentées parmi leurs choix d'orientation.

*« Il y a plusieurs élèves qui voulaient faire infirmière mais comme elles ne l'ont pas eu elles sont venues ici faire la première année et ensuite elles ont retenté sur Parcoursup et c'est passé. » Étudiante EJE*

Cette orientation contrariée, qu'elle soit une stratégie d'attente face à des formations saturées ou bien le résultat d'un refus de la formation cible, est source d'insatisfaction pour les étudiants<sup>36</sup>. Leur choix se porte sur ces formations pour s'assurer une place dans l'enseignement supérieur, sans réflexion approfondie sur l'implication nécessaire. La motivation première étant de rejoindre l'enseignement supérieur, les futurs étudiants acceptent une place dans ces formations pour s'aguerrir à l'enseignement supérieur, ne pas perdre une année et parfois ajouter des éléments à leur dossier. Pour les établissements, en dehors des difficultés de recrutement, ces profils ne sont pas à exclure : ils misent sur la richesse de leurs formations pour éveiller ces étudiants à l'envie d'exercer dans le travail social.

*« Déjà, les entretiens sont assez courts et puis ils sont habiles, ils veulent une place quelque part. Quand on repère qu'ils préféreraient une autre discipline, s'il y a quand même une motivation, on ne peut pas se permettre de les refuser. On espère que l'envie naîtra en pratiquant. Et puis ils l'avaient mis dans leurs vœux donc ça ne leur est pas totalement étranger. » Responsable pédagogique*

### 1.2.2. De plus en plus de choix indifférenciés

La méconnaissance des métiers amène certains étudiants à candidater de façon indifférenciée aux formations d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé et d'éducateur de jeunes enfants. Ils se présentent parfois aux entretiens d'admission pour plusieurs formations, sans approfondissement sur les spécificités de chacune. Les établissements font part d'un nombre croissant de candidats dans ce cas-là, qui se retrouvent parfois dans les salons d'orientation sans véritable questionnement vis-à-vis des formations.

*« Ils ont candidaté sur les trois parce que c'était du travail social. Ils ne se sont pas renseignés plus que ça. Du coup c'est à nous de creuser et de les orienter vers telle ou telle formation. » Responsable de formation*

*« On a un effet « Je tente ma chance sur tout ». C'est à nous d'essayer d'enrayer cela en étant présents dans les lycées, en les faisant échanger avec des étudiants, avec des employeurs. » Responsable d'établissement*

*« On parle de ces métiers sur le même plan. Mais assistante sociale, c'est de l'accompagnement, éducatrice de jeunes enfants, c'est de l'éducatif, ça ne devrait pas être dans la même catégorie, ça ne les aide pas à faire la différence. » Référent orientation*

Après la réforme des diplômes en 2018 et la formalisation de blocs communs de compétence, un projet de refonte des 13 diplômes du travail social a été annoncé par la Ministre du Travail, Catherine Vautrin, en avril 2024. Prévu pour la rentrée 2026, voire 2027 pour les diplômes préparant aux métiers d'encadrement, l'objectif de ce projet est de réviser l'architecture des diplômes afin de favoriser les passerelles entre eux et de repenser le contenu des formations pour s'adapter aux évolutions sociétales. L'opportunité d'enseignements communs lors des premières années de formation est notamment examinée pour les DE ASS, DE ES et DE EJE. Si cette proposition suscite des débats parmi les professionnels quant au risque de perte de connaissances spécifiques à chaque métier, elle pourrait pour certains représentants des employeurs et des établissements de formation apporter une simplification du diplôme jouant en faveur de l'attractivité des formations. Les étudiants dont le projet demeure peu défini, pourraient ainsi se former au champ du social et explorer les approches des différents métiers avant de déterminer un choix spécifique. Les responsables d'établissement et de formation y voient l'opportunité de fidéliser des jeunes en questionnement aux thématiques du travail social, de leur laisser le temps de la découverte pour éviter de les faire entrer trop tôt dans une approche métier exigeante, cause d'interruptions.

<sup>36</sup> Rossignol-Brunet, M. 2024. « Probables déçus », « possibles satisfaits » ou « contrariés certains » ? Mesure de l'orientation contrariée à l'université et différences de parcours d'études. *Éducation & formations*, 106, 7-26. DEPP, SIES.

*« La transversalité de certains enseignements et de certaines pratiques peut permettre de maintenir dans le cursus ceux pour lesquels le choix professionnel n'est pas bien fixé, de se donner du temps. » Responsable d'établissement*

### **1.2.3. L'émergence de nouveaux parcours**

Plus rarement, les établissements soulignent un phénomène croissant : des étudiants qui suivent la formation mais ne se destinent pas à exercer le métier de travailleur social. D'emblée ou par construction au fil des années d'étude, ils envisagent de rejoindre un master universitaire ou de poursuivre par un diplôme d'encadrement. Les établissements qui proposent des diplômes du travail social d'encadrement font également part d'un nombre croissant d'étudiants ayant peu exercé sur le terrain en tant que professionnel et se destinant très tôt dans leur carrière à des fonctions de responsables d'établissement, de structure ou de service. Si ces situations ne créent pas d'abandons pendant la formation, elles alertent sur les aspirations des jeunes professionnels et les conditions de travail peu attractives de ces métiers.

*« À la marge, on a des étudiants qui nous disent qu'ils viennent passer leur diplôme d'éduc mais qu'ils ne se destinent pas à ce métier, qu'ils savent qu'ils veulent poursuivre par un master, sans exercer le métier qu'ils considèrent peu valorisé. » Responsable d'établissement*

## **1.3. Connaître la réalité des études et du travail social : un atout contre les abandons**

### **1.3.1. Les étudiants en réorientation et en reprise d'études plébiscités par les établissements**

Plus aguerris aux réalités de l'enseignement supérieur ou du monde professionnel, les étudiants en réorientation au sein de l'enseignement supérieur ou en reprise d'études sont identifiés comme moins à risque d'interruption, leur choix étant plus souvent le résultat d'une réflexion aboutie et étayée par leurs expériences.

En 2022, en France, 27,5 % des étudiants en formation d'assistant de service social était préalablement étudiants dans une autre voie de l'enseignement supérieur. Ils étaient 28 % pour les formations d'éducateur spécialisé et 24,2 % pour celles d'éducateur de jeunes enfants<sup>37</sup>. Ces étudiants en réorientation se sont confrontés à une ou plusieurs années d'études supérieures, ont pris conscience de leurs limites sur ce sujet et ont formulé un choix éclairé pour une formation du travail social. Les responsables d'établissement et de formation valorisent ces étudiants pour lesquels le parcours, s'il n'est pas exempt de difficultés, est sécurisé.

*« Ils ont fait un an de fac et ils se rendent compte que ça ne leur convient pas, qu'ils veulent quelque chose de concret, qui les prépare rapidement à un métier. Ils peuvent venir de socio, d'économie, des sciences de l'éducation, c'est varié. » Responsable d'établissement*

Ces étudiants étant principalement issus de licences universitaires, l'enjeu est de faire connaître les formations du travail social auprès des bureaux d'orientation des universités et d'identifier et de formaliser des passerelles entre les différentes formations relevant du sanitaire et des sciences sociales. Les étudiants de licence amenés à se réorienter sont en recherche d'une formation où la professionnalisation est plus présente dans les enseignements ; ceux des disciplines sanitaires souhaitent rester dans une formation où l'accompagnement des publics est au cœur du métier visé.

*« Il faut développer les passerelles, entre les formations du travail social mais aussi avec les universités. La question des stages peut poser problème pour commencer directement en deuxième année, même entre ES et AS. Pour l'instant on gère au cas par cas. » Responsable de formation*

*« On a des élèves auxiliaires [de puériculture] ou infirmières, qui trouvaient les formations trop scientifiques et qui arrivent dans nos formations d'EJE ou d'ASS. » Formateur*

Les professionnels en reconversion sont quant à eux clairement identifiés par les EFTS comme moins à risque d'abandon. Les parcours de transition professionnelle dans le secteur sanitaire et social financés par Transitions pro Île-de-France sont ceux pour lesquels le plus fort taux de réussite est observé, avec 93 % des salariés obtenant leur diplôme (tous diplômes du sanitaire et du social confondus)<sup>38</sup>. Des résultats de recherche du Céreq sur les reprises d'études à l'université en lettres et sciences humaines et sociales, indiquent que ces étudiants peuvent rencontrer plus de difficultés académiques (et notamment en

<sup>37</sup> DREES, 2024, Enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions sanitaires et sociales en 2022.

<sup>38</sup> Transitions pro Île-de-France. (2023). Les reconversions vers le secteur sanitaire & social 2019-2022 : synthèse et chiffres clés. *Étude sectorielle sanitaire & social*.

enseignement à distance) sur ce type de formations purement universitaires mais bénéficiant du développement de l'accompagnement individualisé<sup>39</sup>. En 2022, en France, plus d'un étudiant sur quatre était en emploi avant son entrée dans une de ces formations sociales. Ils étaient 25,3 % pour les formations d'assistant de service social, 27,2 % pour les éducateurs de jeunes enfants et 36,2 % pour les éducateurs spécialisés<sup>40</sup>. Parmi ces étudiants précédemment en emploi, un peu moins de la moitié (45,8 %) exerçaient dans le secteur social ou médico-social pour les assistants de service social. Ils étaient près de deux tiers pour les éducateurs de jeunes enfants (65,4 %) et les éducateurs spécialisés (61,0 %). Ces étudiants en réorientation issus de structures sociales ou médico-sociales, ayant parfois exercé en qualité de faisant fonction de travailleur social, sont donc déjà aguerris aux problématiques sociales et institutionnelles. S'ils doivent acquérir une nouvelle posture professionnelle, ou se confronter à la reprise d'études et à l'introduction de théorie dans leurs savoirs expérimentiels, l'opportunité d'une formation souvent financée par leur employeur est un facteur de motivation important pour surmonter ces difficultés.

*« Les publics en reconversion sont moins à risque d'interruption, ou bien pour d'autres motifs comme des maladies, des congés maternité, des changements de domicile, etc. Mais ces raisons sont stables dans le temps. » Responsable pédagogique*

*« Leur projet professionnel est travaillé, ils n'abandonnent pas. » Responsable d'établissement*

L'enjeu pour les EFTS est ainsi d'élargir leurs recrutements en touchant plus de candidats avec une expérience professionnelle et notamment les demandeurs d'emploi ayant la possibilité de s'engager et de financer ces formations longues.

*« L'agenda de nos JPO est ouvert, il y a eu des envois à France Travail, aux missions locales, on est persuadé que ça va avoir un impact. » Responsable d'établissement*

### **1.3.2. Les expériences dans le secteur social : signes d'un engagement réfléchi**

En contrepoint de ces étudiants ayant eu des expériences professionnelles, les responsables rencontrés mettent en avant les difficultés éprouvées par les étudiants sans expérience auprès de publics vulnérables. La confrontation aux difficultés sociales, même accompagnée, peut bouleverser, mettre à mal les repères individuels et susciter des abandons. Tous s'accordent pour noter que les profils avec une expérience préalable sont moins fréquents depuis quelques années.

*« Les profils de nos étudiants ont changé en ce sens qu'auparavant ils connaissaient déjà le secteur, ils avaient fait un stage pendant leur cursus ou bien étaient allés sur le terrain avant de passer le concours. Cette non-connaissance du secteur, c'est un facteur potentiel de décrochage. » Responsable d'établissement*

*« C'est à nous de les accompagner, mais certains jeunes manquent tant de confiance et de connaissance d'eux-mêmes... Parfois on se dit que le terrain va affermir cette confiance. Et en même temps il faut être solide pour être en face de personnes fragilisées. C'est un questionnement permanent pour nous. » Responsable pédagogique*

Ainsi, une attention est portée aux différentes expériences dont les étudiants peuvent témoigner, le contact avec les thématiques sociales et la réalité du vécu des publics permettant de nourrir la motivation des étudiants pour ces métiers. Ceci n'est pas nécessairement en lien avec l'âge des étudiants : pour les plus jeunes il peut s'agir de stages pendant le cursus scolaire, d'expériences associatives, d'expériences professionnelles sur des temps courts. Parmi les étudiants en réorientation, nombreux sont ceux qui ont effectué un service civique et ont ainsi éprouvé leurs réflexions sur les thématiques du travail social et les vécus des publics.

*« Tous les jeunes qui ont fait un service civique sont plus solides, ils ont une réflexion sur le métier plus aboutie. » Responsable pédagogique*

*« Je suis en 3<sup>ème</sup> année de licence. L'année dernière j'ai fait un service civique pendant l'été, dans une association. Il y avait plein d'enfants et je me suis dit que je voulais travailler avec eux. » Étudiante en L3, se renseignant sur le métier d'EJE*

En complément, tous les responsables de formation rencontrés notent l'augmentation d'étudiants ayant eux-mêmes des parcours de vie marqués par des difficultés psychosociales et par des rencontres avec des professionnels du travail social, à l'origine de leur motivation. Si la connaissance de cette réalité

<sup>39</sup> Canals, V. (2021). La reprise d'études : l'université face à la diversité des publics. In Couppié, T. et al. (Ed.) *Enseignement supérieur : nouveaux parcours, nouveaux publics*. Groupe de travail sur l'enseignement supérieur (GTES). Céreq, 2021.

<sup>40</sup> DREES, 2024, Op. cit.

s'accompagne souvent d'une sensibilité aux problématiques des publics accueillis, elle peut être une source de fragilité au fil des études à laquelle il faut rester vigilant.

*« Ce sont des formations réflexives, il faut être en mesure de travailler sur soi. On y vient bien sûr graduellement et par des modalités pédagogiques ludiques, interactives, mais on a des étudiants qui peuvent être profondément ébranlés par un cours de psychologie sur l'attachement par exemple. » Responsable pédagogique*

*« On a de plus en plus de jeunes qui ont eux-mêmes connu des accompagnements sociaux dans leur vie. Ça n'empêche pas de devenir un bon professionnel mais ça nous demande un suivi rapproché ; leurs difficultés peuvent ressurgir à tout moment. » Responsable d'établissement*

Ainsi, les EFTS renforcent leur soutien individualisé des étudiants, sur le plan académique (voir partie 2, 2.1.3) mais également sur l'accompagnement du vécu de la formation. Ceci se traduit par la création de postes de référents de parcours, par des accès facilités à des permanences de soutien psychologique ou social (voir partie 2, 3.2) et par une plus grande attention aux trajectoires individuelles pour être en mesure faire face aux situations sociales complexes.

*« D'une façon générale, on a peut-être moins d'étudiants mais on a augmenté le suivi. Les coûts restent les mêmes... » Responsable d'établissement*

## À retenir

Une part croissante de néobacheliers s'oriente vers ces formations sans réelle connaissance des métiers du social ni conscience de l'engagement personnel et émotionnel qu'ils exigent. Cette orientation par défaut, expose davantage ces étudiants aux abandons précoces. Le métier d'éducateur de jeunes enfants reste particulièrement mal identifié. Il apparaît donc essentiel de renforcer l'information sur les spécificités des métiers du social auprès des personnes en charge de l'orientation dans les lycées et de développer à plus large échelle les dispositifs d'immersion courtes dans ces formations.

À l'inverse, les étudiants ayant déjà une expérience professionnelle – qu'elle soit dans le secteur social ou médico-social ou non – ou une première expérience dans l'enseignement supérieur, démontrent une réflexion plus aboutie sur les thématiques sociales ainsi qu'une meilleure capacité à s'adapter et à persévérer dans leur parcours. Ces profils, même s'ils ne sont pas exempts de difficultés, sont valorisés par les responsables de formation.

Les dispositifs spécifiques visant la définition d'un projet de formation et professionnel (type DU PaRéo), mais aussi le développement de passerelles avec certaines formations universitaires, sont plébiscités par les responsables d'établissement qui y voient un vivier de candidats potentiels. Cela fait partie des pistes envisagées pour répondre à la baisse d'attractivité des formations.

Face à ces constats, les établissements de formation développent des dispositifs d'accompagnement individualisé pour sécuriser les parcours et limiter les abandons. Ces mesures visent à soutenir les étudiants dans leur adaptation aux exigences de la formation et à favoriser leur engagement dans un projet professionnel.

## 2. Le parcours de formation : l'exigence des enseignements et l'épreuve du terrain, sources de doutes

Une enquête menée en Île-de-France en 2024 sur les étudiants des formations sanitaires et sociales a relevé que 41 % des étudiants en formation sociale de niveau supérieur interrogés faisaient part de difficultés liées aux exigences de la formation et 27 % que les difficultés liées aux études suscitaient une perte de motivation ou un désintérêt<sup>41</sup>. Les exigences académiques, mais aussi certaines expériences de stages déstabilisantes, sont des points d'attention pour les établissements qui renforcent leur accompagnement pour prévenir les interruptions de formation. Les profils des étudiants les exposent différemment à ces difficultés.

### 2.1. Une plus grande hétérogénéité des profils scolaires

#### 2.1.1. Un élargissement du vivier de candidats

Jusqu'à la rentrée de 2018, l'accès aux formations d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé et d'éducateur de jeunes enfants était conditionné à la réussite d'un concours, parfois commun à ces trois formations. Il était constitué d'une épreuve d'admissibilité de 3 à 4 heures, généralement une dissertation et une synthèse de document, suivie d'une épreuve orale face à un jury composé le plus souvent d'un membre de l'équipe pédagogique et d'un psychologue ou d'un professionnel de terrain. L'épreuve écrite permettait d'évaluer le rapport à l'écrit et la construction de l'argumentation dont les responsables pédagogiques déplorent la faiblesse aujourd'hui. L'intégration de la plateforme Parcoursup a entraîné la suppression du concours d'entrée qui permettait d'avoir un premier aperçu du niveau de structuration de l'écrit des candidats. Ayant lieu au premier semestre de l'année civile, ces épreuves amenaient les candidats à préparer leur entrée en EFTS par d'autres expériences, sur le terrain ou en formation.

*« Ce sont des formations exigeantes, et elles avaient cette réputation-là. Les entretiens d'admission ou de motivation ont remplacé les épreuves de sélection, mais ce n'est pas la même chose. À partir d'épreuves écrites et d'entretiens on pouvait sélectionner les meilleurs et ceux qui avaient mûri leur projet. » Responsables d'établissement*

Les établissements accueillent ainsi de plus en plus de candidats sans expérience du secteur social, essentiellement des néobacheliers. La figure 7 montre les évolutions des parts de néobacheliers admis dans ces formations via Parcoursup. L'augmentation est croissante depuis 2019 pour les formations d'éducateur spécialisé et d'éducateur de jeunes enfants. Les tendances sont moins nettes pour les formations d'assistant de service social.

Une plus grande variété des candidats néobacheliers en termes de baccalauréat préparé est également constatée. Cette diversité se reflète dans la diversité des admis. Ainsi, en cinq ans, les trois formations ont vu augmenter leur part de néobacheliers professionnels parmi les étudiants admis (figure 8). Pour la formation d'assistant de service social, on constate une nette diminution des néobacheliers généraux, principalement au profit des néobacheliers technologiques. Pour les formations d'éducateurs (DE ES et DE EJE), seule la part de néobacheliers professionnels a augmenté, avec une diminution plus marquée des néobacheliers technologiques admis dans ces formations. Les responsables d'établissement notent également que les diverses réformes des baccalauréats ont généré de la confusion dans l'identification des compétences réelles des candidats, par les différentes spécialités créées et la multiplication des parcours.

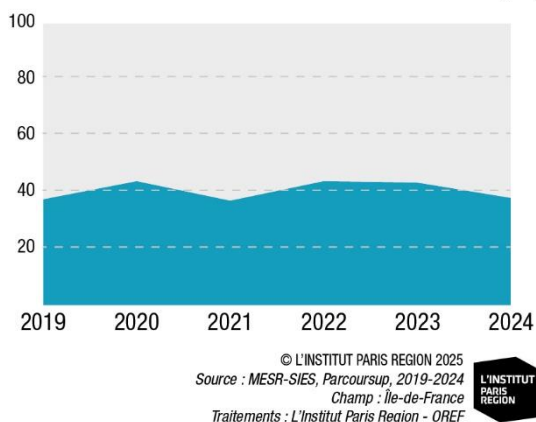
*« On a parmi nos candidats, plus de bacs pro et techno qu'auparavant. Nos formations avaient la réputation d'être exigeantes, il fallait passer un concours d'entrée et on recrutait plus de personnes parmi les bacs généraux. » Responsable d'établissement*

*« Il y a des filières qui se sont créées et qui brouillent les pistes : ainsi tel bac général avec telle option, aurait été considéré comme un bac techno auparavant. Il est difficile d'évaluer avec quel niveau ils vont arriver, malgré les dossiers. » Responsable d'établissement*

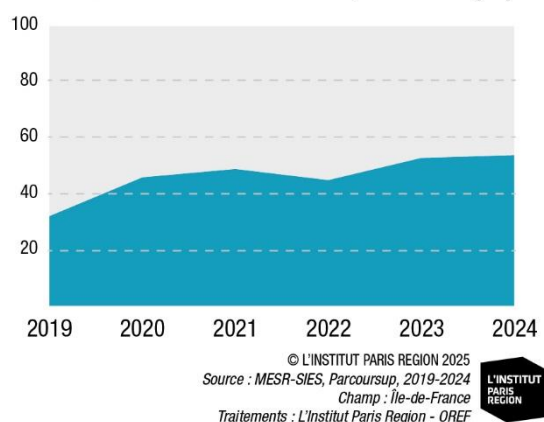
<sup>41</sup> De Berny, C. (In press). Les étudiants des formations paramédicales et sociales en Île-de-France, enquête sur leurs conditions de vie en 2024. Institut Paris Region.

Figure 7. Évolution de la part de néobacheliers admis dans les formations sociales

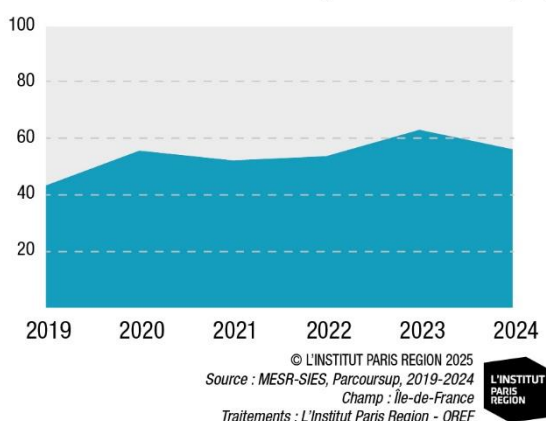
### Évolution de la part des néobacheliers parmi les admis via Parcoursup en formation d'assistant de service social (%)



### Évolution de la part des néobacheliers parmi les admis via Parcoursup en formation d'éducateur spécialisé (%)



### Évolution de la part des néobacheliers parmi les admis via Parcoursup en formation d'éducateur de jeunes enfants (%)



Cette plus grande diversité est synonyme de préparation plus hétérogène aux exigences de l'enseignement supérieur et facteur de décrochage potentiel lors de la confrontation aux attendus de la formation. Ces tendances se retrouvent dans le reste de l'enseignement supérieur universitaire en France : pour les néobacheliers de 2022, ceux inscrits en licence à la rentrée suivante sont moins de la moitié (47,8 %) à poursuivre en deuxième année de licence à la rentrée 2023. Un quart d'entre eux (25,4 %) redoublent leur première année, 3,7 % se réorientent et près d'un quart (23,1 %) sortent de l'université<sup>42</sup>.

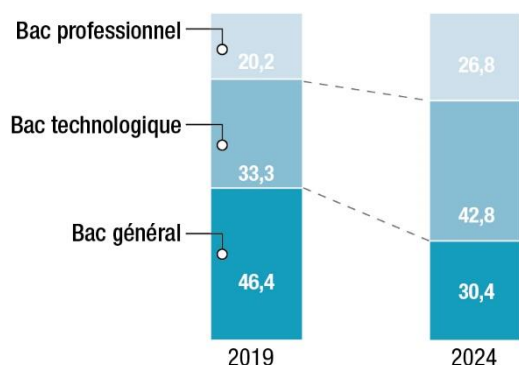
La suppression des épreuves écrites d'admission a diminué la lecture du niveau scolaire des candidats, et notamment de leurs compétences de rédaction et d'argumentation, non évaluables sur dossier. Les établissements sont ainsi amenés à accueillir des étudiants avec des positionnements hétérogènes vis-à-vis des enseignements académiques et avec des niveaux divers, dont ils découvrent les lacunes au fil de la formation. L'intensité de la formation s'accroît avec les années et les étudiants doivent être prêts en deuxième et troisième année à répondre aux exigences de la formation en complément de l'augmentation du nombre d'heures de stage.

« Il y a beaucoup de lectures, et ça augmente avec les années, il faut vraiment s'organiser pour travailler régulièrement. » Étudiante ASS, 3<sup>ème</sup> année

<sup>42</sup> Weisenburger, E. et al. *Op. cit.*

Figure 8. Évolution des bacs d'origine des néobacheliers admis dans les formations sociales

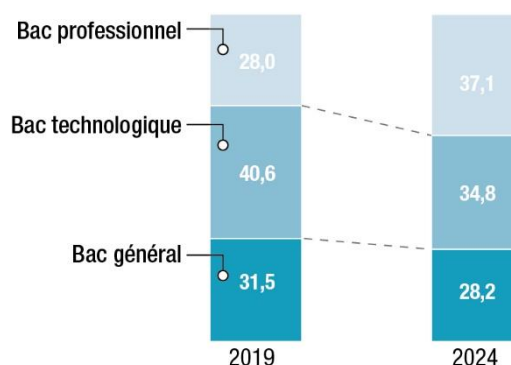
### Évolution de l'origine scolaire des néobacheliers admis en formation d'assistant de service social (%)



© L'INSTITUT PARIS REGION 2025  
Source : MESR-SIES, Parcoursup, 2019-2024  
Champ : Île-de-France  
Traitements : L'Institut Paris Region - OREF



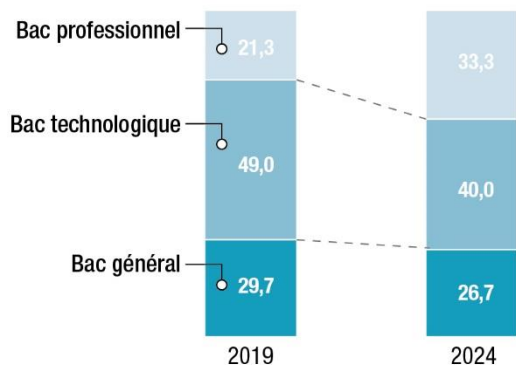
### Évolution de l'origine scolaire des néobacheliers admis en formation d'éducateur spécialisé (%)



© L'INSTITUT PARIS REGION 2025  
Source : MESR-SIES, Parcoursup, 2019-2024  
Champ : Île-de-France  
Traitements : L'Institut Paris Region - OREF



### Évolution de l'origine scolaire des néobacheliers admis en formation d'éducateur de jeunes enfants (%)



© L'INSTITUT PARIS REGION 2025  
Source : MESR-SIES, Parcoursup, 2019-2024  
Champ : Île-de-France  
Traitements : L'Institut Paris Region - OREF



Cependant, si l'arrivée de Parcoursup coïncide avec des recrutements plus divers qu'auparavant, les responsables d'établissements et de formation sont prudents sur le rôle de la plateforme<sup>43</sup> ; ils attribuent préférentiellement cette hétérogénéité de profils à la baisse d'attractivité des formations qui leur impose de diversifier leur sélection. Ils indiquent aussi que ces profils variés ne présument pas de la réussite des élèves dans l'enseignement supérieur et développent leur accompagnement pour s'adapter à ces évolutions (voir partie 2, 2.1.3).

« Ce n'est pas Parcoursup qui crée cela, tout au plus cela le révèle. » Responsable d'établissement

« Les étudiants, on les sélectionne. C'est vrai qu'ils sont de moins en moins nombreux à candidater donc notre choix est plus large. Mais ce n'est pas leur type de bac qui est facteur de leur réussite ou non. » Responsable de formation

<sup>43</sup> Marchandet, E. (2024). Parcoursup : accélérateur de la transformation du profil des travailleurs sociaux. *Vie Sociale*, 47(3), 79-92.

### 2.1.2. Des questionnements sur le niveau global des élèves

La diversification des profils scolaires des étudiants et de leurs compétences académiques sont des points de vigilance pour les responsables de formation. Ce sont des facteurs de risque de difficultés et de décrochage face aux exigences de l'enseignement supérieur. Toutefois, c'est une baisse globale du niveau des candidats qui est observée et les formateurs et responsables pédagogiques refusent de pointer certains parcours comme plus à risque que d'autres.

*« C'est à nous de les motiver, de les embarquer, c'est notre métier ! » Formateur*

*« Le niveau académique est globalement inférieur. On est attentif à tous les signes, les absences, les retards, qui peuvent alerter sur un décrochage. » Responsable pédagogique*

Pour les responsables pédagogiques, l'élément central demeure l'engagement pour le travail social et la compréhension de ses enjeux, qui dépassent les exigences scolaires. Le baccalauréat d'origine ne préfigure pas de l'investissement dans la formation. Les néobacheliers semblent plus susceptibles de minimiser l'importance des enseignements théoriques que les étudiants en réorientation ou en reconversion qui ont pu éprouver l'importance de la théorie pour nourrir une pratique professionnelle.

*« Ce sont des formations pratiques, mais qui demandent une discipline académique. Tous ne l'entendent pas d'emblée, ils voudraient n'être que sur le terrain. » Responsable d'établissement*

*« Ils ne comprennent pas toujours l'importance d'un cours de psychologie, la nécessité de la théorie, c'est une maturité vis-à-vis de la formation qu'il faut accompagner. » Responsable de formation*

*« Certains dissocient théorie et pratique. Ils attendent des outils prêts à l'emploi, comme si les situations étaient reproductibles, mais ce n'est pas ça le travail social. » Employeur*

Dans ces formations, et particulièrement la formation d'assistant de service social, une attention particulière est portée à la qualité de la rédaction, véritable enjeu dans ces métiers où les rapports écrits auprès d'autres professionnels font partie intégrante de la pratique professionnelle. Les formateurs dressent le constat général d'une faiblesse du niveau d'écrit, quelle que soit la filière d'origine des étudiants, même si les fragilités sont plus importantes chez les étudiants issus de baccalauréats professionnels ou technologiques. Ils considèrent toutefois qu'il est de leur ressort de les amener au niveau d'exigence requis et d'adapter les modalités pédagogiques à ces jeunes étudiants qui ne possèdent pas toujours la rigueur académique nécessaire.

*« Les difficultés à l'écrit sont présentes partout, ils ont tous besoin de soutien. » Responsable pédagogique*

*« C'est vrai que l'écrit est un peu faible mais on réfléchit dessus, on tente des choses, c'est bien aussi. C'est pas ça qui les fait arrêter. » Formateur*

### 2.1.3. Un accompagnement pédagogique renforcé

Depuis quelques années, en Île-de-France, la subvention régionale aux établissements de formation dédie une partie des financements aux mesures de soutien des étudiants. Sur le plan du soutien académique, les établissements ont majoritairement alloué ces financements à des initiatives visant à renforcer le niveau scolaire des étudiants et à améliorer leurs capacités rédactionnelles, dans le but d'éviter les décrochages face aux exigences de la formation. Des projets dédiés, encadrés par des bénévoles ou des formateurs, se mettent en place. Ce sont des approches qui se veulent plus libres que les enseignements, plus appliquées, tels que des ateliers d'écriture, la participation au projet Voltaire<sup>44</sup> ou encore la rédaction d'un journal d'établissement. Par ailleurs, des réflexions s'initient sur de nouvelles façons d'aborder les écrits : certains responsables de formation se penchent par exemple sur le développement de l'intelligence artificielle pour tenter d'en définir les usages dans l'assistance aux écrits dans le travail social.

*« On a des groupes de soutien, ça pallie certains manques. Mais il y a mieux, il y a plus à faire. » Responsable de formation*

*« Il y a des recherches qui se montent. L'IA va contrebalancer les problèmes de l'écrit, il faut qu'on arrive à penser cela. » Responsables pédagogiques*

Pour préciser les attendus en termes d'organisation de travail, certains établissements ont choisi de proposer des accompagnements personnalisés en amont des examens et des certifications. En complément, des

<sup>44</sup> Le projet Voltaire est un service en ligne de formation à la maîtrise de l'orthographe et de l'expression écrite. De plus en plus d'écoles, d'administrations et d'entreprises ont recours à cet organisme de formation privé pour remettre à niveau leurs étudiants ou salariés de façon interactive. Il est également possible de passer un certificat et d'en faire figurer le résultat sur son CV pour attester sa maîtrise de la langue française, à la manière des tests TOEFL ou TOEIC pour la langue anglaise.

dispositifs de parrainage sont parfois mis en place et plébiscités par les étudiants : ils leur permettent d'échanger sur leur vécu de l'enseignement supérieur, d'être guidés dans cette nouvelle organisation et d'obtenir du soutien par l'exemple lorsque la charge de travail est importante.

*« J'ai un parrain en deuxième année, ça veut dire que quand t'arrives, t'as quelqu'un qui t'explique le fonctionnement de l'école, qui te montre quand t'as un problème, qui est passé par les mêmes choses que toi. » Étudiante EJE, 1<sup>ère</sup> année*

Par ailleurs, pour les candidats dont le niveau scolaire paraîtrait en dessous des attendus au moment des sélections, certains établissements proposent une orientation vers une autre formation du travail social. C'est une façon de les maintenir dans le secteur et de renforcer leur parcours s'ils souhaitent poursuivre vers le supérieur à l'issue de cette première formation.

*« Quand on remarque dans le dossier que le niveau d'écrit est juste mais que le candidat est très motivé, on peut lui suggérer de commencer par le DE ME<sup>45</sup> en un an. Ça leur permet de voir si ça leur plaît vraiment, s'ils suivent, et s'ils peuvent s'engager sur une formation de trois ans. » Responsable pédagogique*

L'hétérogénéité des profils amène aussi les établissements à réaffirmer l'importance de leurs ateliers d'éveil culturel et sociétal, souvent au cœur de leur approche de l'enseignement des dynamiques sociales et de la découverte de l'autre.

*« On est très attachés aux média culturels. Il y a du théâtre, des visites d'expos, des visionnages de courts-métrages, cela amène à réfléchir à comment on pense de son endroit. » Responsable d'établissement*

*« L'accès à la culture a toujours fait partie de notre projet pédagogique. Comme on a de plus en plus d'étudiants qui n'en sont pas forcément familiers, c'est de plus en plus essentiel. » Responsable d'établissement*

Globalement, si ces difficultés académiques sont présentes et compliquent le parcours des étudiants, elles ne suffisent pas pour expliquer les abandons des étudiants. Elles viennent plutôt renforcer des doutes sur l'orientation qui étaient déjà présents ou bien des difficultés personnelles d'ordre social, psychologique ou financier, qui complexifient la poursuite d'études. Lorsque la situation personnelle des étudiants est compliquée, la confrontation à de mauvais résultats aux examens ou aux épreuves de certification peut accélérer leur décision d'interrompre la formation.

## **2.2. Les stages : la découverte de réalités éprouvantes**

Les formations du travail social sont professionnalisantes, elles sont d'emblée orientées vers l'acquisition de compétences professionnelles. L'alternance des périodes d'enseignement et de mise en situation professionnelle est au cœur de la construction du diplôme et commence dès la première année (voir tableau 1). Les difficultés des étudiants vis-à-vis des stages sont multiples et peuvent apparaître tout au long du parcours de formation.

### **2.2.1. Un secteur en tension : des répercussions sur les possibilités de stage**

Comme indiqué précédemment, près de 50 % des projets de recrutement de professionnels de l'action sociale et près de 70 % de ceux d'éducateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs en 2025 sont jugés difficiles par les employeurs d'Île-de-France<sup>46</sup>. Le manque de professionnels dans les structures est un obstacle aux pratiques de stage des étudiants. Les difficultés sont multiples : certaines structures doivent gérer des vacances de poste qui les empêchent d'accueillir des stagiaires, d'autres font face à des professionnels qui restent peu de temps en poste et ne sont donc pas en mesure d'encadrer des étudiants. Il peut enfin être difficile de trouver des structures qui acceptent de rémunérer les stagiaires lors des stages longs des deuxième et troisième années de formation, par manque de moyens. Tout cela suscite des doutes et amène certains à se décourager.

<sup>45</sup> Le diplôme d'État de moniteur éducateur est un diplôme de niveau 4 (voir p. 2) qui se prépare en un an. Le moniteur éducateur participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap. Il assure une relation éducative au sein d'espaces collectifs et favorise l'accès aux ressources de l'environnement (sportives, culturelles, citoyennes).

<sup>46</sup> France Travail, Enquête BMO, 2025

*« J'ai une copine, en première année, elle n'a pas trouvé de stage. Elle a cherché jusqu'à mi-janvier mais elle a fini par arrêter. » Étudiante, 2<sup>ème</sup> année ES*

*« On a fait le constat qu'il y avait de plus en plus d'arrêts d'étudiants qui n'avaient pas leur stage et ne validaient pas leur première année à cause de cela. Ça les décourage et ils arrêtent la formation, ils n'envisagent pas de refaire une année. » Responsable administratif*

*« On refuse de découper les stages pour limiter les gratifications. C'est vrai que c'est plus difficile de trouver mais c'est important de passer du temps sur un même lieu. Et puis de reconnaître le travail fait par le stagiaire. Et on parle seulement de gratification, pas de rémunération. » Responsable de formation*

*« J'ai trouvé un stage mais je mets 1h30 pour y aller, il faut être motivée. » Étudiante, 2<sup>ème</sup> année EJE*

Les différents responsables tendent à identifier le premier stage comme particulièrement à risque de susciter des abandons. Cependant, les difficultés en stage lors de la première année sont difficilement dissociables des questionnements liés à l'orientation exposés plus haut. Le décrochage est en quelque sorte confirmé par la découverte des conditions de travail et des difficultés du secteur.

*« On a constaté que nos promotions d'ES abandonnent surtout la première année, à l'issue du premier semestre ou du premier stage. Ce sont des étapes, il y a une réflexion sur ce qui est souhaité pour la suite, surtout s'ils n'ont pas tout validé aux examens. » Responsable pédagogique*

*« On s'aperçoit que le premier stage est problématique parce qu'on voit ensuite des problèmes d'assiduité. » Responsable pédagogique*

Afin d'augmenter le nombre d'étudiants pouvant être accueillis en stage pour ces trois formations, certains établissements proposent d'ouvrir l'encadrement des stages aux autres professionnels du travail social, pour bénéficier d'un plus grand nombre de tuteurs de stage. La réforme des diplômes prévue en 2026<sup>47</sup>, si elle adopte une nouvelle organisation avec un tronc commun des enseignements, pourrait favoriser cette redéfinition vers des stages plus généralistes de travail social dans les premières années de formation. Si cette évolution est attendue par de nombreux centres de formation pour faciliter l'accès aux stages, les prérequis de formation des tuteurs doivent être établis pour assurer un accompagnement de qualité aux stagiaires, qui met en perspective les situations avec le socle théorique et amène à prendre la distance nécessaire. Certains responsables d'établissement et pédagogiques pointent que cette condition n'est actuellement pas toujours remplie, ce qui présente des risques pour les étudiants.

*« De plus en plus d'associations font de l'accès aux droits. C'est essentiel mais ils n'ont pas toujours des professionnels diplômés pour encadrer : du coup les stagiaires sont dépassés, ils nous disent qu'ils ne savent pas comment répondre à toute cette misère. » Responsable d'établissement*

## **2.2.2. Des structures sous tension : la confrontation à la perte de sens, une désillusion par rapport aux conditions d'exercice**

La confrontation aux difficultés des publics mais aussi à la réalité des conditions de travail dans les structures et institutions du social et du médico-social demandent un encadrement dont tous les étudiants ne bénéficient pas pleinement. Ils peuvent côtoyer des professionnels lassés de leurs missions, voire épuisés, dans des structures dépassées par l'augmentation des bénéficiaires et la diminution des moyens humains et financiers. Ces réalités questionnent fortement les étudiants et peuvent remettre en question leur choix d'orientation lors des premiers stages.

*« Les professionnels pallient déjà beaucoup les manques dans les structures, ils n'ont pas l'énergie pour encadrer des stagiaires en plus. » Responsable de formation*

*« On perd des étudiants dès les premiers stages, parce que les situations sont difficiles et parce qu'il y a des difficultés d'accompagnement. » Responsable formation*

*« On estime que 20 à 30 % des arrêts en première année sont liés aux questions de stage. » Responsable administratif*

Ces dynamiques étant complexes, la plupart des responsables restent prudents et rappellent que l'attention aux conditions de stage doit être portée sur l'ensemble des années de formation. Si le stage de première année signe de plus en plus souvent une première confrontation à la réalité des difficultés sociales des publics, les années ultérieures permettent de découvrir l'institution et ses problématiques, voire ses

---

<sup>47</sup> Voir partie 1, 1.2.2

dysfonctionnements, sur un temps plus long. Cette exposition aux difficultés institutionnelles peut amener les étudiants à se questionner sur leur avenir dans ce métier.

*« Certains arrêtent en première année parce que le stage leur renvoie une réalité qu'ils ne supportent pas. Mais on a aussi des étudiants qui doutent, voire qui arrêtent, en deuxième et troisième année parce qu'ils se rendent compte que ça va mal dans la plupart des institutions. Ils n'arrivent pas à se projeter professionnellement, même s'ils apprécient le contact avec les publics. » Responsable pédagogique*

*« En première année on a des étudiants qui sont bouleversés par ce qu'ils voient en stage, par la précarité des publics. Mais en deuxième et troisième année, sur les stages longs, les conditions de travail les éprouvent. Certaines structures vont mal et cela les questionne sur leur choix. » Responsable pédagogique*

*« C'est rare, mais on a parfois des abandons en 3<sup>ème</sup> année, avant de passer les certifications, parce qu'ils se mettent à douter du secteur, comme s'ils étaient déjà usés par leurs expériences. » Responsable pédagogique*

Les difficultés institutionnelles et les conditions de travail dégradées par le manque de professionnels dans les structures sont responsables à double titre de certains abandons : certains stagiaires se voient proposer un contrat de faisant-fonction en amont de leur diplôme et quittent ainsi la formation de façon anticipée ; d'autres se retrouvent confrontés au même sentiment d'usure que les professionnels et arrêtent leur formation par sentiment de ne pas avoir trouvé des conditions d'exercice permettant d'appliquer les enseignements reçus.

Enfin, si les stagiaires sont en difficulté face aux conditions d'exercice, certains responsables posent la question de la place qu'occupe le secteur social dans les priorités des pouvoirs publics. Ils déplorent le constat que certains étudiants sont découragés avant même d'être diplômés.

*« J'abandonne pas à cause de la formation mais à cause du métier. » Étudiant, 2<sup>ème</sup> année ES*

*« On a l'impression d'assister à la disqualification de ces métiers, par la façon dont on accueille les publics et les professionnels. On ne peut pas parler que de vocation, les conditions de vie sont essentielles. Qui met-on en face de personnes en difficulté ? Ça se pense en amont. » Responsable d'établissement*

*« On peut travailler le sentiment d'appartenance au secteur dès la formation, il faut leur donner envie, mettre en avant la richesse de la diversité de ces métiers, mais il faut que les politiques suivent. » Responsable de formation*

### **2.2.3. Une réflexion à mener avec les employeurs**

Les employeurs déplorent la difficulté à recruter et à maintenir en poste les professionnels, et principalement les assistants de service social et les éducateurs spécialisés. Si l'attractivité des conditions de travail (salaire, valorisation, télétravail selon les possibilités) apparaît au premier plan des demandes, la place accordée au sens du travail social par l'employeur est également questionnée. Certains établissements développent d'ailleurs des propositions de formation pour les nouveaux professionnels, permettant une continuité avec le cadre de réflexion théorique et pratique établi pendant les études. Les professionnels se plaignent en effet de délais raccourcis pour recevoir des publics aux difficultés croissantes, avec des moyens en diminution, et considèrent que leur accompagnement s'en trouve dégradé. L'usure du sens les amène à ne pas souhaiter encadrer de stagiaire, d'autant plus que ce rôle est rarement valorisé dans les structures.

*« J'entends que pour avoir des professionnels il faut former des jeunes. Mais j'ai du mal à mobiliser des maîtres de stage, ils n'ont plus cette motivation. Et dans une moindre mesure, avec le turn-over, beaucoup sont trop récents dans leur poste pour encadrer des stagiaires. » Employeur*

*« C'est aussi une question de reconnaissance. Ce n'est pas grand-chose mais on a fait un appel à maîtres d'apprentissage, avec une valorisation de 50 €, et bien on a dû refuser des candidatures ! Cette modeste part financière, c'est une façon de reconnaître que du temps est passé à former de futurs professionnels. Il n'y a pas ça pour les stages. » Employeur*

La question de l'accompagnement des maîtres de stage dans leur fonction d'encadrement des stagiaires se pose. Une réflexion commune entre les établissements de formation et les employeurs apparaît essentielle pour établir les attentes des professionnels vis-à-vis de la posture professionnelle des stagiaires mais aussi de l'accompagnement et de la fréquence du dialogue avec les responsables de parcours. Des livrets d'accueil en stage sont mis en place mais certains déplorent que ce qui est instauré pour les maîtres d'apprentissage (statut, formations, webinaires, etc.) ne soit pas étendu aux maîtres de stage (voir partie 2, 3.3).

*« Il y a des formations, il y a des moyens, qui sont accessibles aux maîtres d'apprentissage mais pas aux maîtres de stage. Qui pourrait financer cela ? L'OPCO<sup>48</sup> ? La Région ? En tous cas il faudrait que ça fasse partie de la formation continue. » Responsable d'établissement*

Enfin, certains établissements développent des partenariats avec certaines associations et institutions du territoire, permettant un accès facilité aux stages et l'instauration d'une relation de confiance avec les responsables des ressources humaines pour travailler à des améliorations communes. Ce type d'initiatives est également bénéfique pour les employeurs qui y voient une opportunité de fidéliser de futurs professionnels. Le juste équilibre avec le développement de l'apprentissage est toutefois à trouver, le statut d'apprenti répondant mieux aux difficultés économiques des étudiants et permettant aux employeurs de pallier leur déficit de professionnels.

## À retenir

Les formations aux métiers du travail social connaissent une évolution marquée par une plus grande hétérogénéité des profils étudiants. On observe notamment une augmentation du nombre de néobacheliers, souvent peu préparés aux réalités du terrain, ainsi que de candidats issus de filières technologiques et professionnelles, parfois en difficulté face aux exigences académiques. Face à ces défis, les établissements ont mis en place des mesures d'accompagnement pédagogique renforcées, en particulier autour de la maîtrise de l'écrit, désormais présentes dans l'ensemble des structures de formation.

Dans ces formations professionnalisantes, les stages occupent une place centrale mais constituent des moments à risque de découragement et d'abandon. Ils confrontent les étudiants à la vulnérabilité des publics accompagnés, mais aussi à celle des structures et des professionnels. Cette dimension appelle une réflexion collective du secteur : il est essentiel de développer des espaces de dialogue entre employeurs et établissements de formation pour mieux encadrer ces périodes.

Les conditions de travail dans le secteur social et médico-social demeurent un obstacle majeur au bon déroulé des stages et ainsi à la poursuite des études. Une reconnaissance institutionnelle de ces enjeux par les pouvoirs publics apparaît indispensable pour limiter les abandons et soutenir les parcours des futurs professionnels.

---

<sup>48</sup> Opérateur de compétences

### 3. Les difficultés individuelles : entre précarité croissante et vulnérabilité psychosociale

#### 3.1. La difficile situation personnelle des étudiants

Les entretiens avec les responsables d'établissement et de formation mettent en lumière des difficultés financières croissantes de leurs étudiants, menant à des interruptions définitives, sur lesquelles ils ont peu de prise. Elles peuvent remettre en question la poursuite d'études à tout moment du parcours de formation, à l'inverse des difficultés académiques et des problématiques d'orientation, qui touchent principalement les étudiants de première année.

*« On a des étudiants qui sont précaires. Ce n'est pas qu'ils sont pauvres, c'est qu'ils sont précaires, à tout moment leur situation peut basculer. » Responsable d'établissement*

*« On a des étudiants qui sont en grande difficulté : on a appris récemment qu'un jeune homme dormait dans sa voiture... Comment voulez-vous être dans de bonnes conditions pour étudier ? » Responsable pédagogique*

*« Mes conditions étaient acceptables parce que ma formation est prise en charge par mon employeur. Sans ce financement, je n'aurais pas pu faire ma formation. » Étudiante, 3<sup>ème</sup> année EJE*

L'évolution de la part de boursiers parmi les néobacheliers admis dans ces formations via Parcoursup vient appuyer les propos des responsables d'EFTS. En cinq ans, cette part a augmenté dans toutes les formations (figure 9). Ainsi en 2024, 2 néobacheliers sur 5 admis en formation d'assistant de service social étaient boursiers au lycée (41,3 %), proportion la plus importante parmi ces trois formations. Cette part a doublé en cinq ans pour les éducateurs de jeunes enfants, avec en 2024 plus d'un néobachelier sur 5 admis boursier au lycée, contre un peu plus d'un sur 10 en 2019. L'augmentation la plus importante a eu lieu chez les éducateurs de jeunes enfants puisque que cette proportion a presque été multipliée par 5 en cinq ans pour atteindre 3 étudiants sur 10.

Si les interruptions pour raisons financières occupent une grande place, elles n'ont pas le même effet sur le parcours de formation en fonction du moment où le point de rupture est atteint. Ainsi, une trop grande insécurité financière en première année provoque des interruptions qui pourront se traduire par une réorientation vers des études plus courtes, par une entrée directe dans la vie active ou bien par un report vers l'apprentissage à la rentrée suivante. En revanche, dans les années ultérieures, les étudiants confrontés à ces difficultés peuvent être amenés à quitter la formation avant l'obtention de leur diplôme pour être embauchés en tant que faisant-fonction. Ce phénomène est rapporté plus souvent chez les éducateurs spécialisés et semble en augmentation chez les assistants de service social. Face à une pénurie de professionnels, les employeurs recrutent ainsi des personnes qui ont reçu la majeure partie de leurs enseignements et qu'ils ont généralement pu voir évoluer en stage dans leur structure auparavant. Si une partie de ces étudiants pourra accéder ultérieurement à un diplôme par un parcours de validation des acquis d'expérience (VAE) ou bénéficier d'une formation professionnelle continue financée par l'employeur pour obtenir une certification, ces situations posent la question de la valorisation de ces métiers et de ces formations.

*« Les employeurs cherchent des solutions à leurs propres problèmes. Mais ça ne renvoie pas la bonne image de nos diplômés. On essaie de faire comprendre à nos étudiants qu'il faut aller au bout de la troisième année, que c'est important pour eux et leurs conditions de vie ultérieures. Mais quand la nécessité est immédiate, ils n'en voient pas l'intérêt. » Responsable d'établissement*

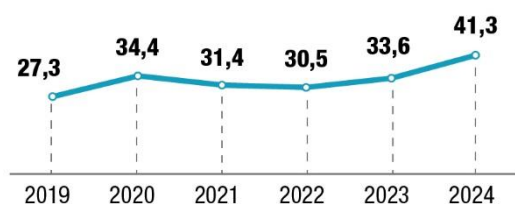
Aux situations sociales précaires s'ajoutent des jeunes dont la santé mentale est fragile et qui se voient contraints d'interrompre leur formation. Bien que cela ne soit pas systématique, les responsables et les formateurs évoquent des vulnérabilités qui se sont accentuées depuis la crise sanitaire du Covid-19. Les parcours d'enseignement malmenés par les restrictions semblent avoir durablement affecté les jeunes qui étaient au lycée pendant ces années, sujet bien identifié dans la littérature sur la santé mentale des jeunes<sup>49</sup>.

*« Il y a quelque chose de paradoxal : ils n'ont pas supporté l'isolement mais ils ont du mal à revenir en cours. Le cadre qui leur est imposé est vraiment difficile pour certains. On va voir ce qu'il va se passer pour les prochaines promotions qui n'auront pas connu le Covid au lycée. » Responsable d'établissement*

<sup>49</sup> Voir notamment : HCFEA. 2025. L'aide et le soin aux enfants et adolescents en pédopsychiatrie et en santé mentale. (Rapport) ; Embersin-Kyprianou, C. & Lakoussan, Y. (2024). Questions de santé mentale en Île-de-France : 16 ans d'évolution à partir des baromètres de Santé publique France. Observatoire régional de la santé, Institut Paris Region.

Figure 9. Évolution des néobacheliers boursiers admis dans les formations sociales

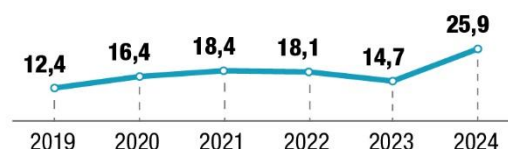
**Évolution de la part des boursiers parmi les néobacheliers admis en formation d'assistant de service social (%)**



© L'INSTITUT PARIS REGION 2025  
Source : MESR-SIES, Parcoursup, 2019-2024  
Champ : Île-de-France  
Traitements : L'Institut Paris Region - OREF



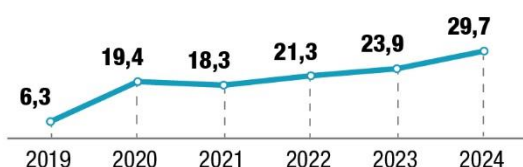
**Évolution de la part des boursiers parmi les néobacheliers admis en formation d'éducateur de jeunes enfants (%)**



© L'INSTITUT PARIS REGION 2025  
Source : MESR-SIES, Parcoursup, 2019-2024  
Champ : Île-de-France  
Traitements : L'Institut Paris Region - OREF



**Évolution de la part des boursiers parmi les néobacheliers admis en formation d'éducateur spécialisé (%)**



© L'INSTITUT PARIS REGION 2025  
Source : MESR-SIES, Parcoursup, 2019-2024  
Champ : Île-de-France  
Traitements : L'Institut Paris Region - OREF



### 3.2. Un accompagnement de plus en plus individualisé

Conscients de ces fragilités croissantes, à la fois sociales et psychologiques, les établissements font le choix d'un accompagnement de parcours renforcé, de plus en plus individualisé. Les groupes de soutien évoqués plus haut, les suivis par petits groupes tout au long des années de formation, les rencontres avec un formateur référent, sont des espaces où les signaux faibles peuvent être repérés et se parler. Le choix des établissements s'est orienté vers ce suivi resserré afin d'encourager les étudiants à s'ouvrir sur des difficultés plus personnelles.

*« On trouve que les nouvelles générations s'ouvrent plus facilement de leurs difficultés en lien avec la santé mentale. En revanche, les difficultés financières, c'est encore tabou, et encore plus quand ça amène à questionner la poursuite des études. » Responsable de formation*

*« On a une étudiante qui est partie récemment. On l'a appris parce que le service logement nous a dit qu'elle avait quitté son appartement. » Responsable de formation*

En complément, des dispositifs sont mis en place pour alléger la charge financière quotidienne des étudiants, les difficultés liées à l'alimentation étant une des préoccupations majeures pour les étudiants. Tous les établissements n'ont pas encore intégré de tels dispositifs, bien que le problème ait été identifié par les responsables.

*« Nous avons une boutique solidaire pour les étudiants boursiers, avec des produits d'alimentation, d'hygiène, du quotidien. C'est nouveau dans nos structures, avant c'était quelque chose qui restait en dehors du lieu de formation, c'était plus cloisonné. » Responsable pédagogique*

*« Ils ne vont pas au resto U, nous avons une cantine inclusive, en circuit court, à tarif préférentiel dans l'établissement. » Responsable pédagogique*

*« Une partie des distributions alimentaires à l'université est réservée à nos étudiants. En moyenne, ils s'y déplacent et notre partenariat avec l'université fonctionne bien. » Responsable pédagogique*

En complément de ces dispositifs, les établissements sont aussi amenés à recruter ou orienter vers des professionnels de l'accompagnement social et psychologique. Les établissements ayant choisi d'internaliser ces compétences constatent la fréquentation régulière des permanences tenues par ces professionnels. Les autres ont souvent des liens privilégiés avec les structures d'accompagnement et de soin de leur territoire vers lesquelles ils peuvent orienter leurs étudiants.

*« On a vu une différence depuis l'instauration des permanences de la psychologue et de l'assistante sociale, ça a permis de démêler des situations. Ça a un coût mais on a choisi d'investir. » Responsable d'établissement*

*« On a établi des conventions avec les acteurs locaux pour qu'ils soient des relais sur le territoire. Nos étudiants ne se rendront pas au siège de l'université, c'est trop éloigné. » Responsable de formation*

Les établissements proposant une double diplomation avec une université partenaire peuvent orienter leurs étudiants vers les services d'accompagnement social et les services de santé étudiante des universités. Toutefois l'accès n'y est pas toujours aisé pour les étudiants : ils identifient mal ces services qui relèvent d'une université qu'ils ne côtoient pas au quotidien, la plupart du temps éloignée de leur lieu de formation. Depuis 2023, les services de santé étudiante peuvent conventionner avec différents établissements de l'enseignement supérieur, au-delà des universités partenaires ; cette piste est explorée par certains établissements de formation au travail social pour faciliter l'accès de leurs étudiants à ces prises en charge. Toutefois les responsables d'établissement pointent la charge qui leur incombe face à ces difficultés multiples et la nécessaire implication sur ce sujet des différents acteurs de la formation des étudiants.

*« Les plateformes en ligne de demandes d'accompagnement dysfonctionnent, on oriente vers le service social. » Responsable de formation*

*« On oriente, quand on repère des choses. Je sais que certains établissements ont leurs propres professionnels, il faudrait peut-être qu'on réfléchisse à mutualiser ces dispositifs. » Responsable d'établissement*

*« Il faut améliorer les structures de droit commun ; on ramène la responsabilité à l'établissement de formation, mais c'est une responsabilité politique et institutionnelle. » Responsable d'établissement*

Face à cette augmentation des situations de souffrance psychique parmi les étudiants, de nombreux établissements mettent en œuvre des mesures de prévention en lien avec la santé et l'équilibre personnel, en complément des suivis individualisés de parcours qui s'attachent au bien-être global de l'étudiant pendant sa formation.

*« Nous avons la chance d'être à proximité de l'université, des infirmières viennent une à deux fois par an faire des interventions sur la prévention en santé et santé mentale. » Responsable de formation*

*« Parmi les différents ateliers qu'on propose, il y en a un sur la gestion du stress. On a beaucoup d'étudiants avec des expériences de vie compliquées et ces études demandent de l'introspection. Cet atelier vise à limiter le stress, en période d'examens mais pas uniquement. » Responsable pédagogique*

*« Avec le CROUS, on a un partenariat pour proposer une formation PSSM [premiers secours en santé mentale] aux formateurs et aux étudiants et en faire des référents de la santé mentale dans l'établissement. » Responsable de formation*

Enfin, en fonction des difficultés rencontrées et des motivations de l'étudiant, des propositions de report de certains enseignements sur une année supplémentaire ou bien d'interruption temporaire peuvent être aménagées par les établissements afin de rendre les parcours de formation moins contraignants.

### 3.3. Le développement de l'apprentissage : une réponse aux difficultés économiques des étudiants

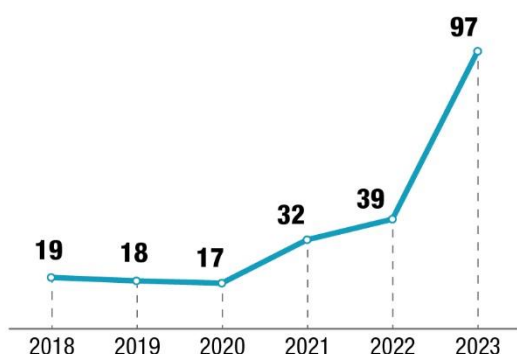
#### 3.3.1. Des formations adaptées à l'apprentissage

Les difficultés financières amènent de plus en plus d'étudiants à choisir d'effectuer leur formation en apprentissage. La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a permis le développement de l'apprentissage dans le secteur social. Si les contrats de professionnalisation et les contrats de qualification existent depuis longtemps dans les formations aux métiers du travail social, les contrats d'apprentissage ont été expérimentés à partir de 2003 pour les éducateurs spécialisés et étendus en 2009 aux assistants de service social et éducateurs de jeunes enfants, à la suite de l'accord de branche 2006-01 du 12 juillet 2006 relatif à l'apprentissage dans la branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif. Ces évolutions se retrouvent dans les effectifs d'apprentis, avec actuellement un plus grand nombre d'apprentis en formation d'éducateur spécialisé mais une augmentation dans toutes les formations (figure 10).

Les DE ASS, DE ES et DE EJE sont des formations professionnalisantes pour lesquelles l'ingénierie de formation est adaptée aux modalités de formation en alternance. Si certains peuvent craindre que l'apprentissage amène les futurs jeunes professionnels à n'avoir rencontré qu'un seul type de public sur leur terrain d'apprentissage, les responsables pédagogiques avancent que des stages complémentaires sont généralement négociés avec les employeurs pour pouvoir offrir cette diversité, dans la structure accueillante ou bien dans une autre.

Figure 10. Évolution des effectifs d'apprentis dans les formations sociales

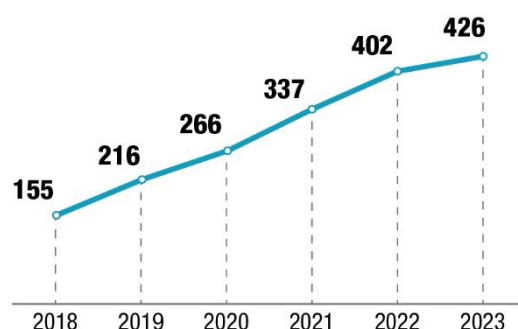
#### Évolution des effectifs d'apprentis en formation d'assistant de service social



© L'INSTITUT PARIS REGION 2025  
Source : DEPP, SIFA 2018-2023 ; Entrepôt de données RCO  
Champ : Île-de-France  
Traitements : L'Institut Paris Region - OREF



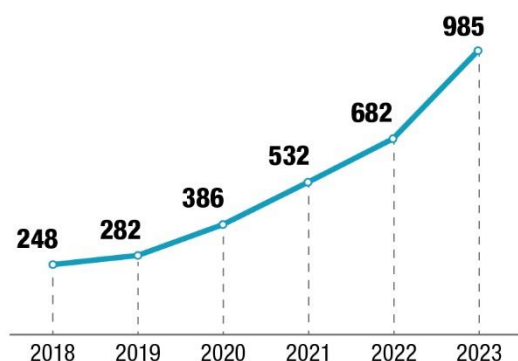
#### Évolution des effectifs d'apprentis en formation d'éducateur de jeunes enfants



© L'INSTITUT PARIS REGION 2025  
Source : DEPP, SIFA 2018-2023 ; Entrepôt de données RCO  
Champ : Île-de-France  
Traitements : L'Institut Paris Region - OREF



#### Évolution des effectifs d'apprentis en formation d'éducateur spécialisé



© L'INSTITUT PARIS REGION 2025  
Source : DEPP, SIFA 2018-2023 ; Entrepôt de données RCO  
Champ : Île-de-France  
Traitements : L'Institut Paris Region - OREF



La grande majorité des EFTS ont aujourd'hui intégré l'apprentissage. Ils sont unités de formation d'apprentis (UFA) conventionnant avec un centre de formation d'apprentis (CFA) partenaire (Adaforss, Trans-Faire, etc.) ou bien ont récemment développé leur propre CFA pour les formations supérieures (CFA du social pour l'IRTS Parmentier, CFA Alternance Sauvegarde Yvelines pour le campus BUC ressources). Selon les établissements, les effectifs d'apprentis sont intégrés ou non aux effectifs d'étudiants. Toutefois, l'apprentissage présente un certain coût organisationnel pour les établissements de formation : ils deviennent prestataires du CFA, le coût des certifications est à intégrer au montant facturé et ils ne sont pas en lien administratif direct avec l'employeur. Malgré cela, sous réserve d'engagement et de motivation de l'apprenti indispensables au bon déroulement de ce dispositif, les établissements plébiscitent l'apprentissage pour le soutien financier qu'il apporte aux jeunes, les rendant plus disponibles et sereins pour s'investir dans leur formation.

*« On perd des financements de la voie directe mais il y a une réalité des difficultés économiques pour nos étudiants... On sait que c'est formateur et que ça va leur permettre de mieux vivre leur formation : c'est moins de petits boulots, moins de soucis, ils sont plus sereins. » Responsable pédagogique*

Les avantages financiers du statut d'apprenti sont la principale motivation des étudiants qui cherchent à intégrer la formation en apprentissage, que ce soit en première intention, lors d'une réorientation ou bien après une ou deux années en voie scolaire. Être apprenti ne prémunit pas des autres difficultés évoquées précédemment : les responsables pédagogiques y retrouvent la montée des difficultés psychologiques, une baisse globale du niveau scolaire et un investissement pour le secteur social à travailler. Néanmoins la rémunération perçue pendant l'apprentissage permet à de nombreux jeunes de pouvoir poursuivre leur formation et ainsi d'éviter d'interrompre pour des raisons financières ou bien de devoir cumuler un emploi en parallèle d'années d'études déjà denses.

*« Beaucoup sont indépendants, les besoins économiques sont présents. Dans nos promotions d'apprentis, on n'a pas d'interruption pour raisons sociales, même si très peu touchent l'entièreté du SMIC. Le logement est un gros poste de dépense, les CFA peuvent les mettre en lien avec les parcs immobiliers sociaux. » Responsable de formation*

*« Je me renseigne sur le diplôme d'éducatrice de jeunes enfants en apprentissage. J'ai déjà une licence, je ne veux pas repartir pour trois ans d'études sans travailler. » Étudiante en réorientation*

*« J'avais fait une année dans l'art avant, puis je suis venue ici, j'ai adoré. Maintenant que je suis sûre de mon choix, je veux faire la deuxième année en apprentissage. Je sais que ça me plaît sur le terrain et c'est plus facile financièrement. » Étudiante ES, 1<sup>ère</sup> année*

### **3.3.2. Un dispositif qui ne peut pas être proposé à tous les profils**

L'apprentissage reste un dispositif exigeant, qui n'est pas accessible d'emblée à tous. Certains établissements font le choix de n'ouvrir l'apprentissage qu'à partir de la deuxième année de formation, afin d'acquérir un socle théorique avant d'être sur le terrain sous ce statut professionnel. Dans tous les établissements, la bifurcation vers l'apprentissage – quand l'entrée ne s'est pas faite en première année – est soumise à un passage devant une commission pédagogique pour justifier les motivations de ce changement.

*« L'apprentissage est plus exigeant : c'est une relation à l'employeur, ça demande plus de ressources personnelles, une certaine assise, une confiance en soi qui n'est pas toujours acquise, notamment chez les plus jeunes. Pour certains, c'est leur première expérience terrain et professionnelle. » Responsable pédagogique*

Selon les établissements, les apprentis et les étudiants suivent les enseignements séparément. Le cas échéant, les responsables rappellent que certains apprentis sont également des jeunes qui ont besoin d'envisager différemment le rapport à la scolarité, que cela fait partie des fondements de l'apprentissage. Ainsi, les modalités d'enseignement peuvent être différentes en voie initiale et en cursus d'apprentissage, permettant de lutter contre un éventuel décrochage pour raisons académiques.

*« Pour certains, le rapport à la scolarité a été compliqué. L'aspect pratique, terrain, est important pour concrétiser la théorie, c'est un mode d'apprentissage qui leur convient. » Responsable pédagogique*

### 3.3.3. Des dynamiques d'interruption différentes

Si les abandons sont présents en apprentissage, ils reflètent davantage les difficultés personnelles des apprentis que les difficultés de parcours. Les établissements sont attentifs aux bonnes conditions d'accès à l'apprentissage dans le travail social, à savoir une maturité et des savoir-être suffisants pour intégrer d'emblée le monde professionnel, même si cela est développé et accompagné tout au long de la formation. Il est nécessaire d'avoir réfléchi les exigences de l'apprentissage, au risque de provoquer des ruptures de contrat<sup>50</sup>, voire des abandons.

*« On a eu des abandons avec des jeunes qui avaient du mal à se positionner par rapport aux publics et qui étaient trop jeunes pour être dans cette posture professionnelle, qui ne respectaient pas la ponctualité, la rigueur demandée. » Responsable pédagogique*

*« Certains choisissent des terrains trop éloignés, en pensant que ça va le faire. Mais avec la répétition, ils ne tiennent pas le rythme. Quand on arrive à le repérer à temps, ça se traduit par une rupture de contrat mais si ça n'arrive pas jusqu'à nous, ils se désengagent progressivement, arrivent en retard, etc. Et on risque l'abandon. » Formateur*

Comme en voie scolaire, les expériences antérieures sont un facteur favorisant le bon déroulé des expériences sur le terrain d'apprentissage.

*« Pour l'instant nous n'avons pas d'arrêt au premier semestre pour nos apprentis ES. On a eu des candidats avec des profils différents, avec une réflexion sur leur entrée en formation et avec des expériences dans le travail social via un service civique ou un autre parcours professionnel. » Responsable de formation*

Les difficultés institutionnelles rencontrées en stage sont un motif de rupture de contrat d'apprentissage plus que d'abandon de formation. Les taux de rupture varient selon les diplômes préparés : en 2023, ils étaient en Île-de-France de 26 % pour le DE ASS, 11,1 % pour le DE ES et 13,5 % pour le DE EJE<sup>51</sup>. Les responsables pédagogiques rapportent que cela arrive plutôt en fin de cursus, quand les étudiants connaissent bien leur terrain d'apprentissage et qu'ils ont acquis des connaissances sur le cadre du travail social. Il y a alors une volonté de s'extraire de conditions de travail trop pesantes et d'aspirer à un environnement de travail plus équilibré. En cela, les apprentis ne sont pas différents des autres étudiants mais leur plus grande exposition à l'environnement de travail peut exacerber ces vécus. C'est à nouveau la question du sens qui est posée, qui fait parfois douter ceux qui s'apprentent à être diplômés, au point de les voir abandonner dans de rares cas.

*« Durant ma deuxième année d'apprentissage, j'ai eu beaucoup de difficultés avec mon employeur et je ne me suis pas sentie soutenue par l'école. J'ai eu une grosse baisse de motivation au point de quitter mes études et de mettre en péril mes examens. » Apprentie, 3<sup>ème</sup> année EJE*

Enfin, bien que restant un phénomène marginal, quelques apprentis se voient proposer au fil de leur cursus d'être embauchés directement par les structures qui les emploient, rejoignant certaines problématiques évoquées précédemment.

<sup>50</sup> OREF Île-de-France. (2024). Rupture des contrats d'apprentissage en Île-de-France : Mesurer, qualifier et prévenir. L'Institut Paris Region.

En 2022, 9 mois après le début du contrat d'apprentissage, 17,4 % des contrats établis dans le secteur Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (tous niveaux de formation confondus) étaient rompus. Ce taux s'élevait à 21,1 % pour l'ensemble des secteurs.

<sup>51</sup> Opco Santé, 2023.

## À retenir

Face aux difficultés sociales, psychologiques et financières croissantes chez les étudiants, les EFTS développent des initiatives locales pour tenter de pallier ces facteurs d'interruption de formation. L'accès aux structures publiques et institutionnelles gagneraient cependant à être renforcé, notamment pour ceux qui en sont éloignés géographiquement, et mieux mis en avant auprès des étudiants.

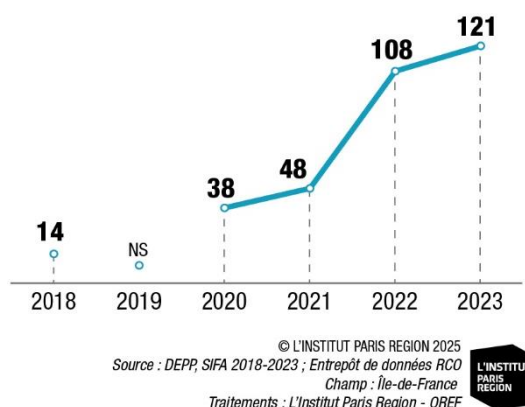
Face aux difficultés financières des étudiants, l'apprentissage connaît une notoriété croissante auprès des jeunes. Ce dispositif, bien adapté aux formations sociales conçues autour de l'alternance, permet aux étudiants de bénéficier d'une stabilité financière, réduisant ainsi une source importante de stress et favorisant de meilleures conditions de formation. Si l'apprentissage ne constitue pas une garantie contre les abandons, il contribue à atténuer l'impact des précarités économiques sur les parcours.

Cependant, l'apprentissage dans les filières sociales doit être pensé avec discernement. Les terrains professionnels confrontent à des situations humaines complexes, exigeant une juste posture professionnelle. Tous les jeunes ne sont pas nécessairement prêts à assumer ces responsabilités dès leur entrée en formation. Il est donc crucial d'accompagner les apprentis dans leur positionnement professionnel pour soutenir les bénéfices de l'apprentissage.

# Le DE AES : des élèves aux profils spécifiques qui les prémunissent des abandons

Le diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social est un diplôme de niveau 3, pour lequel la formation se déroule en 9 à 24 mois selon les établissements. Il est composé de cinq blocs de compétences, abordés par des enseignements théoriques (567 heures) et pratiques (840 heures soit 24 semaines). La formation pratique est répartie sur au moins deux périodes de stage différentes. Comme dans les autres formations sociales, l'apprentissage se développe et connaît une montée en puissance depuis 2022 (figure 11).

Figure 11. Évolution des effectifs d'apprentis en formation d'accompagnant éducatif et social



Étant donné l'âge moyen des élèves de cette formation (voir ci-dessous), l'alternance ne se limite pas aux contrats d'apprentissage (personnes âgées de 16 à 29 ans, hors personnes en situation de handicap) et s'étend aux contrats de professionnalisation (personnes âgées de plus de 30 ans).

## 1. Des élèves plus âgés et plus expérimentés

Toutes voies de formation confondues, les entretiens avec les responsables d'établissement ainsi que les données de l'enquête sur les étudiants des formations sociales de la DREES<sup>52</sup> démontrent que les élèves du DE AES sont plus nombreux à être âgés de plus de 26 ans (figure 12) : 71 % contre 15 à 20 % pour les étudiants des DE ASS, DE EJE et DE ES.

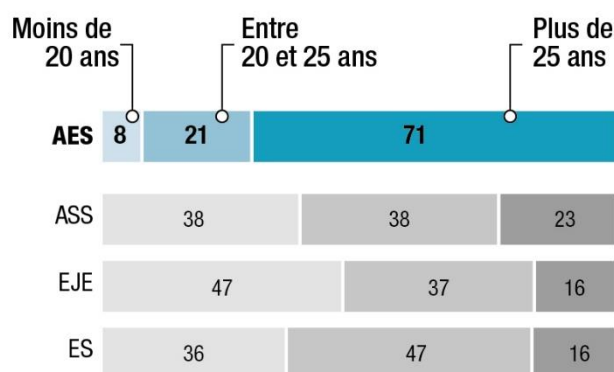
Ils sont également plus nombreux à être en emploi ou en recherche d'emploi en amont de la formation (figure 13) : 82 % contre 34 %, 37 % et 43 % pour les EJE, ASS et ES ; 35 % des élèves exerçaient d'ailleurs un emploi dans le secteur sanitaire ou social. L'entrée en formation n'est pas conditionnée par un diplôme antérieur, en revanche des tests d'admissibilité sont pratiqués par les établissements pour assurer les motivations ainsi qu'un niveau suffisant de maîtrise de la langue, de l'écrit et de compétences numériques. Un peu plus d'un élève sur 10 n'a d'ailleurs pas de diplôme à son entrée en formation<sup>53</sup>.

<sup>52</sup> DREES, Enquête écoles, Op. cit. (Champ : France entière)

<sup>53</sup> DREES, Ibid. (Champ : France entière)

Figure 12. Profil des étudiants des formations sociales selon leur âge

### Part des étudiants selon l'âge lors de leur entrée en première année de formation (%)

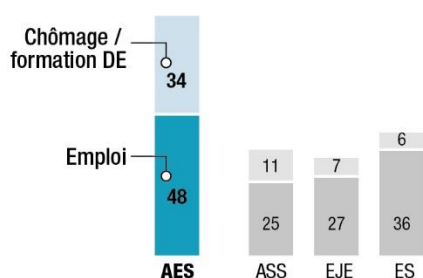


© L'INSTITUT PARIS REGION 2025  
 Source : DREES, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions du sanitaire et du social, 2022  
 Champ : France entière  
 Traitements : L'Institut Paris Region - OREF



Figure 13. Profil des étudiants des formations sociales selon leur statut et secteur d'emploi précédant leur reprise d'études

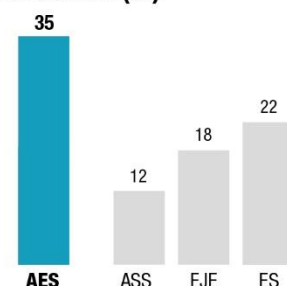
### Part des étudiants en emploi ou en recherche d'emploi avant leur entrée en formation (%)



© L'INSTITUT PARIS REGION 2025  
 Source : DREES, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions du sanitaire et du social, 2022  
 Champ : France entière  
 Traitements : L'Institut Paris Region - OREF



### Part d'étudiants exerçant un emploi dans le secteur social ou médico social avant leur entrée en formation (%)



© L'INSTITUT PARIS REGION 2025  
 Source : DREES, enquête sur les élèves et étudiants en formation aux professions du sanitaire et du social, 2022  
 Champ : France entière  
 Traitements : L'Institut Paris Region - OREF



Ces caractéristiques des élèves du DE AES ont un impact sur les dynamiques d'abandon au sein de ces formations. Les établissements s'accordent pour indiquer qu'il y a moins d'abandons dans ces formations que dans celles de niveau supérieur. Les formations de ces publics plus âgés étant souvent financées par leur employeur ou par les acteurs du retour à l'emploi, elles sont considérées comme une opportunité d'acquérir un diplôme et de prétendre ainsi à un meilleur statut professionnel.

« Quand l'employeur envoie en formation, c'est une montée en compétences, c'est valorisant, ça les tient. Et puis ça assure le maintien du salaire. » Responsable de formation

Ces perspectives constituent une forte motivation pour surmonter les éventuelles difficultés rencontrées en formation. La certification d'accompagnant éducatif et social est en concurrence avec d'autres titres ou diplômes<sup>54</sup> permettant d'exercer dans le même type de structure ou à domicile mais elle permet d'accéder à des responsabilités plus importantes et d'accompagner de façon plus fine les compétences sociales des publics. Le choix du diplôme d'État, formation exigeante, avec des certifications à passer, témoigne d'une volonté d'engagement et de reconnaissance d'un parcours. Malgré les difficultés liées à la reprise d'étude qui peuvent survenir chez certains élèves, au retour à un fonctionnement assez scolaire, au manque de confiance

<sup>54</sup> Notamment le bac professionnel ASSP et le titre professionnel d'assistant de vie aux familles (TP ADVF).

en soi face aux apprentissages, cette perspective est une source de motivation importante pour les élèves, qui les préserve des abandons.

*« Pour les AES on n'a pas beaucoup d'abandons. Accéder à un DE c'est l'ascenseur social, c'est attendu depuis longtemps, ils s'accrochent. Souvent, ils ont occupé des postes de faisant-fonction avant. » Responsable de formation*

## 2. Une reprise de confiance à accompagner

L'expérience professionnelle préalable de certains élèves, souvent à des postes similaires, assure une connaissance du secteur, des publics et des difficultés institutionnelles qui peuvent exister. Les obstacles rencontrés peuvent alors venir de la nécessité de venir poser un cadre théorique sur une pratique déjà acquise. Cela demande des ajustements de la part des formateurs mais n'occasionne que rarement des abandons. Dans les promotions où les effectifs sont restreints, le formateur est amené à transmettre son expertise et à fédérer autour d'une vision commune du travail à fournir ; ce rôle est clé dans la cohésion du groupe et le soutien que chaque élève peut y trouver pour échanger sur les enseignements et les expériences de stage. Les difficultés liées aux apprentissages sont également accompagnées par un renforcement du soutien individuel et des groupes de travail sur l'écrit.

*« On prévoit un tuteur pour trois élèves dans l'accompagnement des écrits. Et on accompagne également pendant les révisions, on a vu l'effet sur les taux de réussite. Mais cela a un coût... » Responsable d'établissement*

Les responsables d'établissement et de formation proposent des pistes d'évolution sur les parcours : l'intégration d'une remise à niveau dans la formation, notamment sur la maîtrise du français, pour ceux qui en auraient besoin mais aussi le développement de passerelles vers d'autres diplômes du sanitaire ou du social<sup>55</sup> pour ceux qui souhaiteraient poursuivre ou bien reprendre des études. Cela pourrait sécuriser les parcours de ces élèves par leur expérience de l'accompagnement éducatif et social.

Ce sont les difficultés personnelles qui sont le plus mises en avant par les responsables d'établissement comme facteurs d'interruption de la formation : maladie, organisation familiale, mobilité, difficultés sociales et juridiques. Certaines difficultés sont pensées et anticipées lors des admissions mais la durée de la formation vient parfois les éprouver. Des reports peuvent être envisagés mais l'enjeu est alors de ne pas perdre les élèves dans l'intervalle qui pourra être occupé par une reprise d'emploi. Comme pour les étudiants des formations de niveau supérieur, un accompagnement social, au sein des établissements de formation ou bien auprès de partenaires du territoire, est organisé par les établissements. Cependant, à l'inverse des étudiants universitaires, les élèves du DE AES n'ont pas accès aux différents dispositifs institutionnels que peuvent proposer les services étudiants. L'enjeu des relais internes mais aussi de la connaissance du réseau d'aide propre au territoire des établissements est crucial.

*« Les contraintes personnelles sont pensées en amont de l'entrée en formation, on s'assure lors des épreuves d'admissibilité que la formation est faisable, mais parfois, ça les rattrape. » Responsable de formation*

*« On est en lien avec les permanences sociales du territoire, mais aussi les permanences juridiques. On a beaucoup de femmes parmi nos étudiants et elles ont parfois des dossiers en cours qui doivent être pris en charge pour qu'elles puissent être disponibles pour étudier. » Responsable d'établissement*

---

<sup>55</sup> Par exemple le diplôme d'Etat de moniteur éducateur (DE ME), de technicien de l'intervention sociale (DE TISF) ou encore d'aide-soignant (DE AS).

## À retenir

Malgré des taux d'abandon notables dans les formations d'accompagnant éducatif et social, les interruptions de parcours sont majoritairement attribuées à des difficultés personnelles plutôt qu'à des problèmes d'orientation ou à une inadéquation avec les réalités professionnelles rencontrées en stage. Les apprenants engagés dans ces formations présentent un profil spécifique : ils sont en moyenne plus âgés et disposent d'une expérience professionnelle antérieure. Ces éléments les exposent davantage à des contraintes familiales, à des problèmes de santé ou à d'autres situations personnelles complexes mais semble les prémunir des difficultés liées à la confrontation aux réalités des terrains de stage.

Les dispositifs de financement, qu'ils soient assurés par l'employeur ou par des programmes de retour à l'emploi, jouent un rôle protecteur en limitant les abandons liés à des difficultés économiques. Par ailleurs, les établissements de formation développent des partenariats avec les structures d'aide locales et mettent en place des dispositifs internes d'accompagnement psychosocial pour soutenir les élèves en difficulté.

Si la question de l'orientation initiale est rarement remise en cause, celle du niveau scolaire des apprenants suscite davantage d'attention. Des actions de soutien pédagogique, notamment en français, sont mises en œuvre pour prévenir le décrochage. Certains établissements soutiennent l'intégration de modules de remise à niveau dans leur parcours de formation.

Enfin, la formation d'accompagnant éducatif et social peut représenter un levier de remobilisation pour certains élèves, qui y retrouvent le goût des apprentissages. Cela ouvre la voie à des logiques de parcours vers d'autres formations du secteur social ou sanitaire, qu'il conviendrait de renforcer.

# Conclusion

Cette étude régionale sur les abandons dans les formations aux métiers du travail social vient compléter et illustrer les constats posés à l'échelle nationale dans le Livre blanc du travail social, notamment ceux du déficit d'attractivité de ces formations, du nécessaire recrutement de candidats ayant mûri leur réflexion et la précarité croissante des étudiants. Elle confirme la réalité d'un secteur en tension, confronté à un déficit d'attractivité malgré le caractère essentiel de ses missions et ce dès la formation des futurs professionnels. Si le sens donné à l'engagement reste une motivation forte pour les travailleurs sociaux, il ne suffit plus à compenser les conditions de travail dégradées qui freinent la persévérance des étudiants en formation.

Les abandons observés peuvent survenir à toutes les étapes du cursus, révélant une diversité de causes. En amont de l'entrée en formation, un problème de positionnement est à souligner : les formations supérieures du travail social demeurent mal connues des lycéens et de leurs professeurs, et les projets d'orientation des néobacheliers sont souvent peu construits, favorisant les désistements dès la première année. Il apparaît crucial de renforcer l'information, la sensibilisation et l'immersion dans les réalités du travail social avant même l'entrée dans les écoles. Des initiatives locales se développent en ce sens et mériteraient d'être soutenues et reproduites à plus grande échelle.

Au cours de la formation, les périodes de stage sont des moments de vulnérabilité pour les étudiants. La confrontation aux réalités des difficultés sociales, mais aussi à celles des structures d'accompagnement social et à l'épuisement de certains professionnels doivent faire l'objet d'un soutien accru et d'une réflexion commune entre les responsables d'établissements de formation et les employeurs du secteur. Les étudiants ayant une première expérience du secteur social, professionnelle ou non, sont moins à risque de décrochage face à ces difficultés mais la répétition d'expériences négatives peut également les amener à se décourager.

Par ailleurs, les conditions de vie des étudiants franciliens constituent un frein majeur à la poursuite des études. Ceci se révèle particulièrement prégnant pour les étudiants des formations sociales du supérieur qui accèdent peu aux services universitaires dont ils pourraient bénéficier, le plus souvent en raison de la distance qui les sépare de leur université mais aussi par manque de sentiment d'appartenance à cette communauté universitaire. Cet isolement de l'accompagnement institutionnel (santé, logement, aide alimentaire, mobilité) accentue les risques d'abandon pour les publics les plus fragiles.

Enfin, des leviers existent pour renforcer l'attractivité de ces formations auprès de publics encore trop peu investigués. Les passerelles avec l'université sont à développer et à rendre plus visibles. Afin d'être pertinentes, elles pourraient cibler quelques formations dont sont actuellement issus les étudiants en réorientation. Les synergies avec les formations du secteur sanitaire de niveau bac et bac +3 doivent notamment être explorées et valorisées, autour de la notion élargie du « prendre soin », fédératrice pour les étudiants qui s'engagent dans ces formations par vocation.

Les acteurs rencontrés lors de cette étude ont évoqué la crise de moyens que traverse le travail social et comment les abandons des jeunes étudiants sont l'illustration de ces difficultés structurelles. Les responsables d'établissements avec leurs responsables pédagogiques et leurs formateurs sont engagés pour la réussite de leurs étudiants mais sont amenés à développer un accompagnement qui va au-delà de l'accompagnement pédagogique. La volonté est de créer des promotions d'étudiants qui se sentent appartenir à un même groupe et qui puissent faire corps pour la suite de leur carrière professionnelle, qui puissent continuer à dialoguer et à faire avancer les situations de leurs bénéficiaires avec les nombreux autres professionnels qu'ils côtoient dans leurs multiples lieux d'exercice.

*« Les travailleurs sociaux participent à l'équilibre de la société en agissant auprès de ceux en difficulté. On doit réfléchir à comment on accueille ces publics, ces professionnels et ces étudiants. La pérennité de ces actions, ça se construit. » Responsable d'établissement*

# Annexe

## Liste des personnes rencontrées

Pascale BALLATORE, Directrice générale, Animation 94

Sylvain BLOT, Directeur administratif et financier, IRTS Parmentier

Sylvie BUFFARD, Directrice des études, DU Prep'avenir, Université d'Évry

Jocelyn CESBRON, Responsable du pôle ASS et métiers d'aide à la personne, BUC Ressources

Maude CHANTEPY, Présidente, Fédération nationale des étudiant.e.s en milieu social (FNEMS)

Marivonne CHARBONNÉ, Conseillère technique, pôle Travail social et développement métier, Ville de Paris

Mélanie DEROUIN, Directrice du Pôle des formations à l'accompagnement social et éducatif, École supérieure du travail social (ETSUP)

Anne GAMBLIN-SRECKI, Responsable du département Certification, Drieets Île-de-France

Laurence GERMAIN, Directrice générale, Centre de formation Saint-Honoré, rencontrée au titre de l'Union nationale des acteurs de la formation et de la recherche en intervention sociale (UNAFORIS) d'Île-de-France

Sonia GIRARDOT, Responsable du pôle des métiers de l'encadrement et des éducateurs, BUC Ressources

Florence GRAVIER, Coordinatrice de l'admission, Institut de recherche et de formation à l'action sociale de l'Essonne (IRFASE)

Jérôme GUEGAN, Chef du département Carrières sociales, IUT Paris-Rives de Seine, Université Paris Cité

Amar HENNI, Directeur, Centre de formation de l'Essonne (CFE)

Marthe IRALOUR, Responsable de l'accueil en stages, Ville de Paris

Émilie JULIEN, Directrice interrégionale Île-de-France et Hauts-de-France, Opco Santé

Janelle JOVINAC, Responsable du service Vie étudiante et vie campus, IRTS Parmentier

Ferroudja KACI, Responsable Développement des services au publics, Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ)

Éric KLEIN, Directeur général, BUC Ressources

Katia LAMARDELLE, Directrice générale, École normale sociale, et Vice-présidente de la fédération des centres sociaux et socioculturels de paris, Déléguée régionale de Nexem, Administratrice représentante d'Île-de-France de l'UNAFORIS

Séverine LHEZ, Directrice générale adjointe, École de formation psycho-pédagogique (EFPP)

Valérie MANIN, Responsable administrative, CFE

Éric MARCHANDET, Directeur général, IRTS Île-de-France Montrouge Neuilly-sur-Marne

Patricia MBAMU, Responsable pédagogique apprentissage, EFPP

Laurent PAILHAC, Directeur pédagogique, École pratique de service social, EPSS

Anne-Myrtille ROBION-DUBOIS, Directrice générale adjointe en charge du développement des activités, IRTS Parmentier

Bertrand ROCHERON, Directeur pédagogique, IRFASE

Éric SANTAMARIA, Directeur général, EFPP

Patricia SANTERRE, Directrice de l'école de service social, Caisse régionale de l'Assurance maladie d'Île-de-France (CRAMIF)

Étudiants, formateurs, candidats et leurs familles, des journées portes ouvertes de l'ETSUP le 7 décembre 2024 et de l'EFPP le 18 janvier 2025



# LES ÉTUDES

DE L'INSTITUT PARIS REGION



Direction régionale et interdépartementale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités



*L'Institut Paris Region assure les missions de l'Observatoire régional de l'emploi et de la formation  
en partenariat avec la Direction régionale interdépartementale de l'économie,  
de l'emploi, du travail et des solidarités Île-de-France et le Conseil régional d'Île-de-France.*



**L'INSTITUT PARIS REGION**  
ASSOCIATION LOI 1901.

CAMPUS PLEYAD - PLEYAD 4  
66-68 RUE PLEYEL  
93200 SAINT-DENIS